



COMBLOUX

360° mont blanc france



MAIRIE DE LA COMMUNE DE
DEMI-QUARTIER

COMMUNES DE COMBLOUX ET DEMI-QUARTIER (HAUTE SAVOIE)

REMPLACEMENT DU TÉLÉSIÈGE DÉBRAYABLE DE BEAUREGARD
DÉFRICHEMENT LIÉ À CES TRAVAUX

ENQUÊTE PUBLIQUE
18 mars - 17 avril 2024

RAPPORT D'ENQUÊTE

Table des matières

Remplacement du télésiège débrayable de Beauregard

1 GÉNÉRALITÉS	page 3
1-1 Préambule	page 3
1-2 Cadre juridique	page 3
1-3 Contexte	page 4
1-4 Composition du dossier	page 5
2 ÉTUDE DU DOSSIER	page 7
2-1 Descriptif du projet	page 7
2-2 Étude d'impact sur l'environnement	page 8
3 ORGANISATION DE L'ENQUÊTE	page 9
3-1 Dépôt du dossier	page 9
3-2 Publicité	page 9
3-3 Réunion , visite de terrain	page 10
3-4 Permanences	page 10
4 RELATION COMPTABLE ET ANALYSE DES OBSERVATIONS	page 10
4-1 Décompte des observations émises	page 10
4-2 Procès-verbal d'enquête	page 11
4-3 Avis sur les observations émises	page.12
4-4 Avis MRAe	page 17
5- CONCLUSION	page 18

Défrichement

Note sur le défrichement	page 20
--------------------------	---------

Annexes

Annexe n°1 : Procès-verbal d'enquête

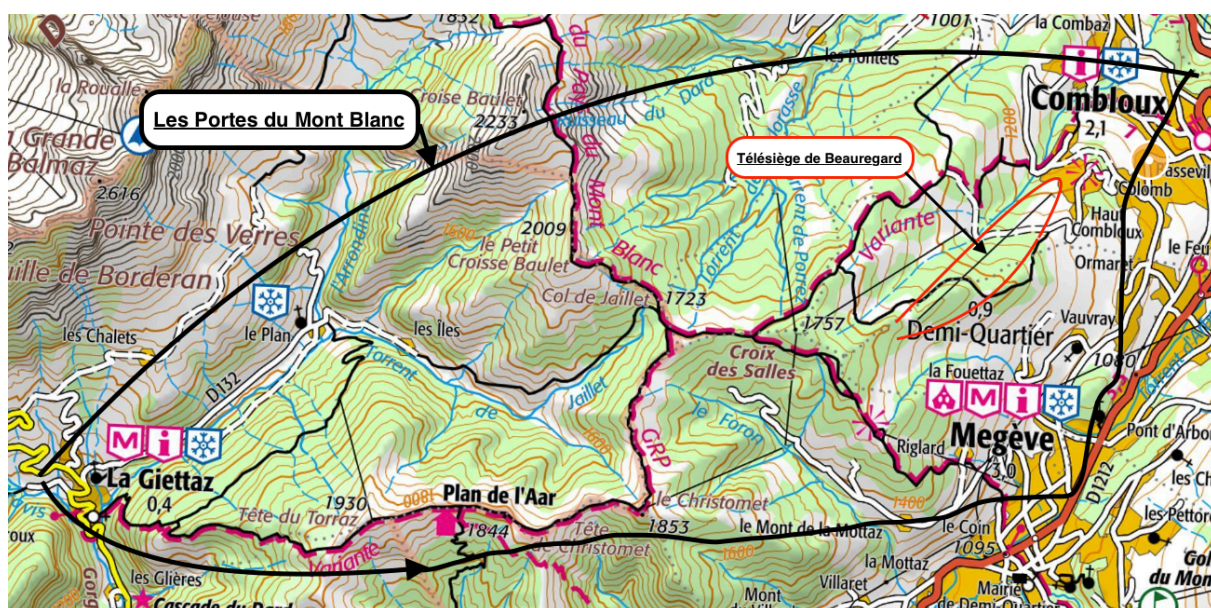
Annexe n°2 : Copie des contributions.

REEMPLACEMENT DU TÉLÉSIÈGE DE BEAUREGARD

1- GÉNÉRALITÉS .

1-1 Préambule :

Les Portes du Mont Blanc est un domaine skiable situé sur les communes de Combloux, Demi-Quartier, Megève en Haute Savoie et La Giettaz en Savoie.



Ces communes vivent du tourisme essentiellement hivernal (Ski, raquettes, randonnée à ski...) mais aussi, dans une moindre mesure, estival (randonnée, VTT, plan d'eau...) ; le site bénéficie d'une exceptionnelle vue sur le massif du Mont Blanc ce qui contribue à son attractivité.

Ce domaine skiable à caractère plutôt « familial » (en raison de son altitude modérée (1000-1750 m) et d'un paysage exceptionnel) est à proximité des domaines de Praz sur Arly (Espace Diamant), de Megève (Rochebrune, Côte 2000) et de Saint Gervais (Mont d'Arbois, Évasion Mont-Blanc) réputés plus « sportifs ».

Les autres activités économiques de ces communes sont les services liés au tourisme (hôtels, restaurant, magasin de sport ...), l'artisanat, mais aussi l'agriculture encore bien présente (élevage laitier bénéficiant des AOP (reblochon, abondance, Tomme de Savoie...)).

1-2 Cadre juridique

L'enquête publique suit les prescriptions légales suivantes :

- **Code de l'environnement** et notamment L 122-1 et suivants , R 122-1 à R 122-7 relatifs aux études d'impact et fixant les modalités des enquêtes publiques, L 123-1 et suivants et R 123-1 à R 123-27.
- **Code des relations entre le Public et l'Administration.**

- **Décret n°2011-2018 du 29 décembre 2011** portant réforme de l'enquête publique relative aux opérations susceptibles d'affecter l'environnement.
- **Décret n°2011-2019 du 29 décembre 2011** portant réforme des études d'impact des projets de travaux, d'ouvrages ou d'aménagements.
- Consultation de l'**Autorité Environnementale** en date 8 novembre 2023 et de son avis en date du 8 janvier 2024 .

Les communes concernées ont pris au préalable les décisions génératrices de cette enquête publique .

- **Délibérations** du Conseil Municipal de la commune de Combloux n°. 153/2023 du 14 novembre 2023 complété par la délibération n° 010/2024. du 16 janvier 2024 et délibération du Conseil Municipal de la commune de Demi quartier n° 2024/03 du 9 janvier 2024 approuvant le projet de remplacement du télésiège de Beauregard_ et autorisant monsieur le Maire de Combloux à poursuivre toutes formalités se rapportant au dossier.
- **Arrêté municipal** n° 2024-21 du 1er mars 2024 prescrivant l'ouverture de l'enquête publique.

Par ailleurs par **Décision** n° E23000186/38 du 22 novembre 2023 (modifié le 12/12/2023)° Mr le Président du Tribunal Administratif m'a désigné comme Commissaire Enquêteur.

1-3 Contexte

Le projet de remplacement du télésiège de Beauregard sur le domaine skiable des Portes du Mont Blanc se situe sur les communes de Combloux et de Demi Quartier.

Le télésiège de Beauregard a été construit en 1985 (soit près de 40 ans). C'est un appareil structurant : c'est le seul appareil permettant l'accès, depuis Combloux, à l'ensemble du domaine skiable.

Ce télésiège (4 places) débrayable fait partie de la première génération de ce type d'appareil ainsi, après 39 ans de service, il est sujet à de nombreuses pannes (entraînant un certain mécontentement de la clientèle), son entretien devient couteux et problématique (notamment les pièces détachées sont difficiles à trouver) ; son fonctionnement est bruyant créant des nuisances autour de la gare départ et d'arrivée.

Par ailleurs il n'est pas adapté à l'embarquement des enfants d'une taille inférieure à de 1,25 m : il est nécessaire qu'il soit accompagné d'un adulte ce qui ralentit l'embarquement.

Il convient de noter que la SEM (Société d'Économie Mixte) des Portes du Mont-Blanc exploite le domaine skiable pour le compte du SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) en Délégation de Service Public (DSP). Ce syndicat est composé des communes de Combloux, Cordon, Demi-quartier, Megève, Sallanches en Haute Savoie et de la Giettaz en Savoie.

Cette DSP est en cours en cours de renouvellement et l'enquête publique sur le remplacement du télésiège de Beauregard permettra au prochain délégataire de réaliser rapidement un nouveau télésiège.

1-4 Composition du dossier

Le dossier mis à l'enquête est composé des pièces suivantes :

- Pièce n° 1 : Notice de présentation.
- Pièce n° 2 : Étude d'impact.
- Pièce n° 3 : Avis de l'autorité environnementale et réponse du maître d'ouvrage.
- Pièce n° 4 : Demande d'autorisation d'exécuter les travaux (DAET) comprenant les documents suivants :
 - pièce a : Mémoire descriptif,
 - pièce b : Note sur les mesures de préservation,
 - pièce c : Calendrier des travaux,
 - pièce d : Plan de situation
 - pièce e : Profil en long,
 - pièce f : Note de calculs
 - pièce g : Dérogation – programme d'essai,
 - pièce h : Disposition de sauvetage,
 - pièce i : Note sur les risques naturels,
 - **pièce j : Étude d'impact,**
 - pièce k : Autorisations administratives,
 - pièce l : Autorisation de coupe-abattage,
 - pièce m : Justification du permis de démolir,
 - pièce n : Permis de construire.
 - pièce o : Plans des constructions soumises à permis de construire,
 - pièce p : Insertion paysagère
- Pièce n° 5 : Textes qui régissent l'enquête :
 - Décision du Tribunal Administratif de Grenoble (.22 novembre 2023) (modifiée le 12/12/2023) me désignant comme commissaire enquêteur pour mener à bien cette enquête.
 - Délibération 153/2023 du 14 novembre 2023 de la commune de Combloux sur la mise à l'enquête publique du dossier de renouvellement du télésiège de Beauregard.
 - Délibération 2024/03 du 9 janvier 2024 de la commune de Demi-Quartier sur la mise à l'enquête publique du dossier de renouvellement d'une remontée mécanique dite de Beauregard.
 - Délibération 010/2024 du 16 janvier 2024 de la commune de Combloux sur la mise à l'enquête publique commune avec Demi-Quartier pour la création du télésiège de Beauregard.

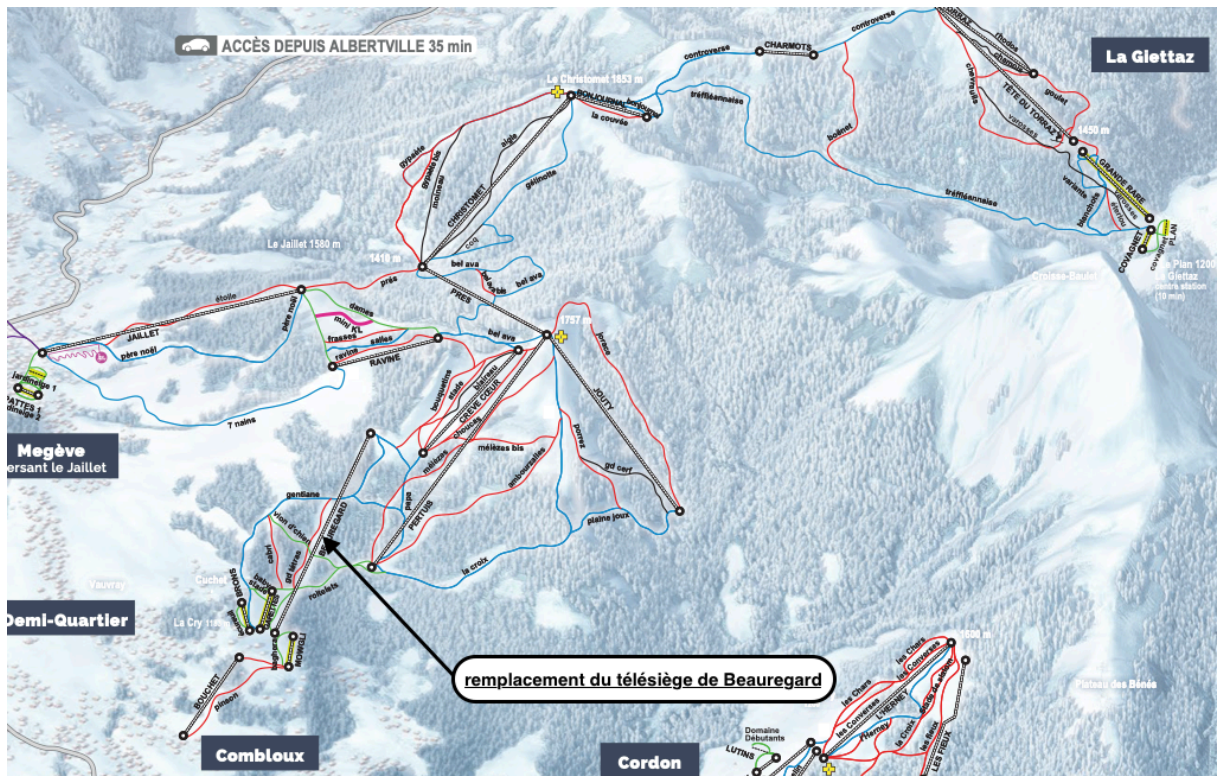
- Arrêté n° 2024-21 de la commune de Combloux prescrivant l'enquête publique commune entre les communes de Combloux et Demi-Quartier.
 - Affiche d'avis d'enquête publique.
 - Procès-verbal de constatation d'affichage réalisé par le Brigadier chef principal de la police municipale de Combloux.
-
- Pièce n° 6 : Autres autorisations nécessaires.

Autre pièces :

- annonce légale de l'avis d'ouverture d'enquête publique parue le. 1er mars 2024 et le 19 mars 2024 dans le journal « Dauphiné Libéré ».
 - annonce légale de l'avis d'ouverture d'enquête publique parue le. 29 février 2024 et le 21 mars 2024 dans le journal « Le Messager».
 - information mise sur le site internet de la Mairie de Combloux dans la rubrique : « actualités » « Mairie/Urbanisme/Enquête Publique.
-
- Observations du public :
 - registre d'enquête publique.
 - lettres reçues adressées en Mairie et/ou au Commissaire Enquêteur.
 - courriels reçus adressés en Mairie et/ou au Commissaire Enquêteur.
 - registre dématérialisé .

2- ÉTUDE DU DOSSIER

2- 1 Descriptif du projet :



Le nouveau télémix empruntera le tracé de l'ancien télésiège 4 places.

Pour permettre le passage des nouveaux sièges et cabines, un défrichage modéré (4400 m²) sera nécessaire (le layon étant porté à 18 m - il sera réduit à 15 m dans les endroits sensibles).

La longueur de la ligne est inchangée (1988 m) ; 17 pylônes sont nécessaires pour la nouvelle ligne (au lieu des 23 pour le télésiège actuel).

Les altitudes des gares de départ et d'arrivée sont également inchangées (1200/1542 m) ;

Le débit sera de 2600 p/h (à la montée) ; il y aura environ 73 sièges (6 places) et 19 cabines (10 places).

La gare aval assurera la tension de l'appareil et la gare amont abritera la station motrice ainsi qu'une station de stockage des cabines sous la gare d'arrivée.

On note par ailleurs que le projet nécessite des terrassements de l'ordre de 10700 m³ (avec équilibre remblais/déblais) ; il n'y aura pas de transport de terrassement.

L'ensemble du projet est accessible par des voies d'accès existantes, il n'y aura donc pas de pistes d'accès supplémentaires. Les pylônes seront mis en place avec des pelles araignées ou par hélicoptage.

Le coût du projet de construction du télémix est estimé à 12 416 500 € auquel il faut ajouter 28 000 € pour les mesures ERC en faveur de l'environnement.

Plusieurs variantes concernant le type d'appareil et le tracé ont été étudiées ; il a été conclu que le type d'appareil (télémix) et le tracé retenu correspondait le mieux aux besoins du bon fonctionnement de la station et à un moins d'impact environnemental en raison du remplacement sur le tracé du télésiège actuel.

2- 2 Étude d'impact sur l'environnement :

Cette étude a été réalisée par le bureau d'études SYMBIOSE ENVIRONNEMENT (Mme Flubacker Élisabeth) 25420 Courcelles les Montbéliard avec la collaboration du cabinet MONTICOLA pour la faune, Laurène Trébucq pour les chiroptères et le cabinet ECOFLORA pour la flore et les habitats. Ce document (316 pages) est complet mais parfois de lecture peu aisée, il convient par contre de souligner la qualité des inventaires floristique et faunistique.

État initial du site :

La zone d'étude s'étend sur 26 ha autour du projet.

Milieu physique : le site est situé sur le flanc est des Aravis où le climat est de type montagnard (pluviosité importante (en partie sous forme de neige) et des températures rudes) et à une altitude moyenne (1200-1750 m).

D'un point de vue géologique on se trouve sur des moraines du quaternaire qui recouvrent partiellement des schistes du Lias supérieur.

Hydrologie : le projet se situe dans le bassin versant du Nant d'Avrillon, affluent de l'Arve où le contexte géologique est favorable à la circulation des eaux souterraines. ainsi l'appareil traverse les périmètres rapprochés de 3 captages (Ravine, Beauregard, Mouille Noire).

Le site est équipé d'un réseau d'enneigement ; une retenue collinaire est en cours de réalisation qui permettra de couvrir 20 à 35 % des pistes.

Risques naturels : il est noté que le site est en aléa faible pour le « retrait-gonflement des argiles. La partie basse du projet est en zone « bleue » du PPR de Combloux (instabilité de terrain). Il n'y a pas d'autres risques reconnus.

Milieu biologique : le projet est situé dans la ZNIEFF de type 2 (« ensemble de zones humides des environs de Megève et de Combloux ») ; il n'est pas concerné par d'autre zonage de protection.

La réalisation du projet ne concerne pas d'habitat à enjeu fort en raison de l'utilisation du tracé existant. Cependant on note, sur la zone d'étude, la présence de la Buxbaumie verte (espèce végétale protégée et à enjeu fort) ; il est mentionné que cette espèce ne sera pas impactée par les travaux.

Pour la faune l'enjeu concerne essentiellement les chiroptères (20 espèces recensées). L'avifaune est bien représentée (48 espèces recensées) ; l'enjeu est globalement modéré en raison de la nature des travaux reprenant le tracé actuel. Pour le reste des espèces animales recensées (reptile, amphibien, insectes) l'impact est considéré comme modéré.

Contexte humain : le projet n'aura pas de conséquences sur la vie des communes (agriculture, artisanat,...). Les activités liées au tourisme seront plutôt confortées par ce projet. Les nuisances (bruit, pollution (la commune de Combloux fait partie du PPA de la vallée de l'Arve), ...) ne seront pas aggravées par le projet.

Paysage : Le paysage rapproché du domaine skiable est assez hétérogène (ambiance sylvopastorale, infrastructure de ski) ; il contraste avec le grand paysage marqué par les grands sommets environnants (Mont Blanc, Chaîne des Aravis au nord-ouest et des Fiz au nord-est).

Réglementations : le projet est en zone Ns du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Combloux et N du PLU de Demi-Quartier. Il est d'autre part concerné par les périmètres rapprochés de 3 captages d'eau potable.

Analyse des impacts du projet (et mesures ERC : Évitement, Réduction, Compensation) :

Les mesures d'évitement (au nombre de 6) sont prises en compte dans le projet (et notamment dans le choix du tracé).

Les mesures de réductions (au nombre de 37 !) sont décrites dans les pages 213 à 244 ; elles concernent tous les impacts négatifs du projet. Il y a souvent des recoupements entre les différentes mesures.

Une mesure de compensation permettra de compenser le défrichement.

Par ailleurs une mesure d'accompagnement est prévue (chiroptères).

Les tableaux des pages 273 à 287 résument ces mesures.

Un suivi du chantier et des mesures E.R.C.A. seront réalisées sur une durée de 5 ans.

3 ORGANISATION DE L'ENQUÊTE

3-1 Dépôt du dossier

Le dossier a été mis à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête (du 18 mars 2024 au 17 avril 2024 soit une durée de 31 jours) au jours d'ouverture de la mairie : soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h ; le vendredi de 8. h 30 à 12 h et le samedi de 8 h 30 à 11 h 30.

Il était également disponible sur le site internet de la commune et dans le registre dématérialisé.

3-2 Publicité

La publicité a été réalisée :

- par affichage sur les panneaux d'information des communes et sur le site des travaux,
- par insertion d'un avis dans la presse locale -15 jours avant le début de l'enquête et 8 jours après le début de cette enquête (Dauphiné Libéré des 1^{er} et 19 mars 2024, Le Messager des 29 février et du 21 mars 2024)

3-3 Réunion avec le maître d'ouvrage et visite de terrain :

Une réunion préalable a été organisée pour fixer l'organisation de l'enquête. Participaient à cette réunion Mr CHAMBEL (maire de Combloux), Mr PAGET (1^{er} adjoint), Mr THOMASSON (Directeur Général des Services), Mr COLLOT (Directeur des services techniques), Mme DUFAY (responsable du service Instruction du Droit des Sols).

Au cours de cette réunion le maître d'ouvrage (SEM « portes du Mont Blanc représentée par Mr MARCHAND) a explicité le projet.

J'ai également rencontré Mr le maire (16 avril 2024) qui m'a donné des informations complémentaires sur la genèse du projet.

J'ai effectué, par ailleurs, une visite sur le terrain (12 mars) : la neige qui recouvrait le sol ne m'a pas permis de visualiser les détails évoqués dans l'étude d'impact.

3-4 Permanences

- Les permanences se sont tenues aux jours et heures prévus par l'arrêté municipal soit :
 - vendredi 29 mars 2024 de 9 à 12 heures
 - samedi 06 avril de 9 à 12 heures
 - mercredi 17 avril de 14 à 17 heures.

La fréquentation des permanences a été minime : je n'ai vu que 5 personnes.

- Par ailleurs un registre dématérialisé a été ouvert pour informer le public et recueillir les observations (contributions) ;

4- RELATION COMPTABLE ET ANALYSE DES OBSERVATIONS

4-1 Décompte des observations émises

L'enquête s'est déroulée sans incident. Je note que la participation du public a été assez importante (notamment sur le registre dématérialisé) ce qui montre que le public a été bien informé :

- J'ai reçu **5 personnes** au cours des permanences ;
- **4 observations** ont été consignées sur le registre papier déposé en mairie ;
- **1 courrier** et **3 courriels** m'ont été adressés.
- **66 contributions** ont été formulées sur le **registre dématérialisé** ; par ailleurs ce registre a été vu par **165 personnes**, **259 documents** ont été consultés et **281 documents** téléchargés .

Ainsi on note au total la participation de **74 personnes ayant émis un avis** sur le dossier :

- **64** se sont exprimées favorablement,
- **9** se sont déclarées défavorablement
- **1** contribution est à considérer comme un doublon

(20 contributions sont anonymes)

4-2 Procès verbal d'enquête (voir annexe n°1)

(Les différentes contributions sont notées selon leur origine : registre papier : (R)
Courrier : (C) , Courriel : (E) , Registre dématérialisé : (RD))

Contributions favorables au projet sans réserve : (49)

R2 : MARQUET François, C1 : Mouvement Environnemental de la Haute Vallée de l'Arve
@6, @12, @13, @21, @23, @28, @30, @49,@51 : **anonymes** ; @2 MORAND Romain,
@4 BOTTOLIER Marc, @5 DELALANDE Sadie, @7 PERRET Matthias, @8 CHATELLARD
Anselme, @9 BOTTOLIER LASQUIN Marie, @10 SOCQUET Dominique, @ 11 CHEVALLIER
Clément, @14 CHATRON MICHAUD Ludovic, @15 FEIGE Anthony, @16 SCUOTTO
Valentine, @17 DUBOURGEAL Antoine, @18 RAY Fabienne, @19 FAVRE Loïc, @20
BAUDIN Jacqueline, @22 BAZ Alexandre, @25 RIVIERE Charlotte, @32 BRONDEX Louis,
@33 PONCHAUD Régis, @34 DUCREY Esther, @36 PONCHAUD Léo, @38 CHESNEY Loïc,
@40 CONSEIL Christophe, @42.DEMANGE Christine, @43 BAUDIN Caroline, @46
TERRIEN Anthony, @52 MARCUZZI Luane, @53 DAITA Junior, @54 PERRIN Quentin, @55
DUSSERT Christian, @56 BOTTOLIER Adeline, @60 DUPERRIER Maxime, @61 MOUTIN
Amandine,@63 GACHET Mathieu, @64 PAGET Sylvie, @65 SOCQUET JUGLARD Jean Louis,
@67 TRONCHET Nicolas.

Les arguments mis en avant par ces avis favorables sont essentiellement : la nécessité de
remplacer le télésiège actuel en raison de :

sa vétusté, des pannes récurrentes,

le confort et la sécurité des utilisateurs (et notamment pour les enfants), La
reprise du tracé actuel qui minimise l'impact sur l'environnement.

Contributions favorables au projet avec réserve : (15)

R3 : JACQUIER Christian, R4 : CHAMBEL Frédéric, E1 : CHESNEY Alexis,
@3 CHANTELOUP Cédric, @24 CONDOLO Willy, @26 MADEUF Bernard, @27 PROST
Jean Michel, @31 PROST Déborah, @35 SOCQUET CLERC Monique, @37 IDESHEIM
Maxence ,@39 DUBOURGEAL Arnaud, @41 DUBREUIL Davy, @57 (anonyme), @58
BERTHELOT-RAMBAUD Luc, @66 DUCREY Jean Christophe.

Les réserves portent essentiellement sur la nécessité de prévoir un aménagement à l'arrivée du télémix pour assurer le retour (descente des skieurs en cas de manque de neige dans la partie basse des pistes, et de créer une zone débutant.

Contributions défavorables au projet : (9)

R1 : anonyme, E59 PERINET Catherine, E68 PERINET François@29 MARQUET Gaetan, @44 BRONDEX Jean Michel, @45 BOURGOIN Mathis, @47 GAUDICHON Valentin, @50 BOURGOIN Gary, @62 PERINET Ian, @69 PERINET Claire

Les arguments évoqués reposent sur le tracé du nouvel appareil : arrivée au sommet des remontées mécanique (Pointe de Salles ou télésiège de la Ravine), départ au bas des parkings .

4-3 Avis sur les observations émises

Commentaire du maître d'ouvrage :

Contributions favorables au projet avec réserves :

« Ci-dessous nos remarques détaillées sur les points précis évoqués dans les contributions :

Création d'une piste du sommet de la Ravine vers la gare amont du nouvel appareil (R3, R4) : nous sommes d'accord avec cette contribution et il s'agit d'une solution effectivement intéressante. Nous y réfléchissons, même s'il est à noter que cette piste nécessiterait terrassements et défrichements dans un secteur particulièrement sensible d'un point de vue environnemental.

Aménagement d'un espace débutant en haut du nouvel appareil pour les hivers faiblement enneigés (@24, @27, @37, @31, @39, @41, @57, @66) :

Pour les hivers faiblement enneigés, la solution la plus simple, à court terme, reste de terminer la retenue collinaire du Pertuis. Une fois celle-ci réalisée, notre capacité de production sera multipliée par 3, mais surtout, le temps de froid nécessaire pour produire la première campagne passera d'environ 400h aujourd'hui à moins de 90h. Nos enregistrements de températures démontrent que nous avons, jusqu'ici, toujours eu plus de 100h de froid avant le 15 décembre, même les saisons les plus difficiles. Le meilleur exemple étant l'espace débutants des Pattes au pied du Jaillet (1100m d'altitude, orienté sud) qui, bénéficiant d'une infrastructure performante et bien calibrée, a toujours pu fonctionner, même les années les plus difficiles.

L'aménagement d'espaces débutants additionnels pourra être envisagé. A noter tout de même la présence de nombreuses zones humides qui limitent les terrassements et infrastructures conséquents.

Départ de l'appareil au niveau des parkings (@3, @24, @26, @35) :

Nous souhaitons aussi partir de plus bas afin de simplifier le parcours clients. De nombreuses études ont été réalisées dans ce sens mais aucun des bureaux d'études n'a été en mesure de proposer une solution réaliste et raisonnable. Les options suivantes ont été étudiées :

Prolongement dans l'axe de la ligne actuelle pour un départ au niveau de la garderie :

- La ligne du nouvel appareil passe trop près du restaurant "Chez Albert" (hors gabarit réglementaire).
- Difficulté pour la piste de redescendre les skieurs (plus de 2000pers/h) entre "Chez Albert" et les Garettes sans des terrassements trop importants. Ceci aurait transformé l'appareil existant en ascenseur, ce qui n'est pas performant (fonctionnement uniquement 2h le matin et 1h en début d'après-midi).

Départ au fond du parking des BRONS (Sous le départ actuel) :

- La forte pente au départ de l'appareil et le manque de place auraient nécessité de surélever la gare de départ (au-dessus du parking existant), ou alors des terrassements trop importants.
- Difficulté de redescendre les skieurs (plus de 2000 pers/h) au pied de l'appareil. Ceci aurait transformé l'appareil existant en ascenseur, ce qui n'est pas performant (fonctionnement uniquement 2h le matin et 1h en début d'après-midi).
- Changement de l'axe de l'appareil qui impose un nouveau layon soit du défrichement et destruction d'espèces protégées (Buxbaumie notamment).

Départ au niveau du Tk de Mowgli :

- Il n'y a pas l'espace nécessaire à cet endroit pour placer la gare ainsi qu'une piste assez conséquente pour alimenter l'appareil.
- Difficulté de redescendre les skieurs (plus de 2000 pers/h) au pied de l'appareil. Ceci aurait transformé l'appareil existant en ascenseur, ce qui n'est pas performant (fonctionnement uniquement 2h le matin et 1h en début d'après-midi).

Arrivée de l'appareil au sommet du télésiège de la Ravine (R4, E1, @26, @39, @57, @58) :

L'arrivée de l'appareil au sommet du télésiège de la Ravine est aussi une option qui a été étudiée.

Le changement d'axe entraînerait la création d'un nouveau layon, particulièrement visible, avec un défrichement considérable (2/3 de l'appareil) et la destruction d'espèces protégées. Le site des Salles est particulièrement sensible d'un point de vue environnemental avec notamment un réservoir de biodiversité au niveau de la gare d'arrivée. Ceci aurait sérieusement compliqué la procédure qui aurait été plus longue de plusieurs années.

Enfin, le budget d'une telle télécabine (plus de 3 km), et sans gare intermédiaire, dépassait notre capacité actuelle d'investissement. La réalisation d'une gare

intermédiaire augmenterait considérablement les couts d'investissement et d'exploitation.

Activités estivales (@31, @58)

Nous comprenons qu'une arrivée au sommet des Salles peut être vue par certains comme plus intéressante pour développer les activités d'été. Cependant, de nombreuses activités sont déjà disponibles en haut de la télécabine du Jaillet qui est toute proche du sommet des Salles.

Plutôt que de dupliquer les mêmes activités, nous cherchons, au contraire, à développer la complémentarité entre les secteurs. Ainsi, le tracé proposé, avec ses pentes plus douces est idéal pour le développement d'un VTT plus accessible, ou d'activités ludiques telle que trottinettes ou karts.

De plus, avec peut-être un jour l'ouverture du TS de la Ravine l'été, nous voyons une véritable connexion pour les randonneurs entre la TC du Jaillet et le futur Télémix.

Contributions défavorables au projet:

Valider un projet de remplacement d'un appareil tel que le TSD de Beauregard revient à élaborer un "savant compromis" entre : **l'expérience clients que l'on souhaite évidemment améliorer, les contraintes administratives et environnementales et nos limitations financières.**

Déterminer ce "savant compromis" n'est pas un exercice facile et c'est bien pour cela que ce remplacement pourtant crucial, initialement prévu dans notre contrat de DSP en 2016, n'a toujours pas été réalisé.

Seulement aujourd'hui une donnée supplémentaire est à prendre en compte : l'urgence. **L'urgence du remplacement du TSD de Beauregard ne semble pas à démontrer et la grande majorité des contributions s'accordent sur ce point.**

Le TSD de Beauregard construit en 1985, est aujourd'hui obsolète. Le manque de fiabilité de l'appareil actuel (4 pannes pendant les vacances de février 2024) met en péril la pérennité de la SEM des Portes du Mont-Blanc et donc du domaine skiable à très court terme. **Une panne sérieuse, de plusieurs jours, pendant les vacances de février aurait des répercussions financières catastrophiques qui pourraient se traduire par la fermeture de notre domaine skiable.**

Le remplacement, au plus vite, de cet appareil est une question de survie pour notre domaine skiable.

Or, dans un contexte où les réglementations se durcissent, où l'opinion publique a de plus en plus de mal à accepter le défrichement, la destruction de zone humide ou d'espèces protégées, nous devons garder en tête que la faisabilité d'un projet et sa rapidité d'exécution sont directement liées à son impact environnemental et son acceptation par le public. Et les

exemples de projet bloqués ne manquent d'ailleurs pas (Retenue à La Clusaz, restructuration Rochebrune, etc.).

C'est avec ces contraintes que nous avons élaboré notre projet et nous sommes convaincus qu'il s'agit du meilleur compromis possible, pour un projet réaliste, rapidement réalisable et dans nos moyens.

Ci-dessous nos remarques détaillées sur les points précis évoqués dans les contributions :

Départ de l'appareil au niveau des parkings (R1, E68, @29, @44, @45, @62)

Nous souhaitons aussi partir de plus bas afin de simplifier le parcours clients. De nombreuses études ont été réalisées dans ce sens mais aucun des bureaux d'études n'a été en mesure de proposer une solution réaliste et raisonnable. Les options suivantes ont été étudiées :

Prolongement dans l'axe de la ligne actuelle pour un départ au niveau de la garderie :

- La ligne du nouvel appareil passe trop près du restaurant "Chez Albert" (hors gabarit réglementaire).
- Difficulté pour la piste de redescendre les skieurs (plus de 2000 pers/h) entre "Chez Albert" et les Garettes sans des terrassements trop importants. Ceci aurait transformé l'appareil existant en ascenseur, ce qui n'est pas performant (fonctionnement uniquement 2h le matin et 1h en début d'après-midi).

Départ au fond du parking des BRONS (Sous le départ actuel) :

- La forte pente au départ de l'appareil et le manque de place auraient nécessité de surélever la gare de départ (au-dessus du parking existant), ou alors des terrassements trop importants.
- Difficulté de redescendre les skieurs (plus de 2000 pers/h) au pied de l'appareil. Ceci aurait transformé l'appareil existant en ascenseur, ce qui n'est pas performant (fonctionnement uniquement 2h le matin et 1h en début d'après-midi).
- Changement de l'axe de l'appareil qui impose un nouveau layon soit du défrichement et destruction d'espèces protégées (Buxbaumie notamment).

Départ au niveau du Tk de Mowgli :

- Il n'y a pas l'espace nécessaire à cet endroit pour placer la gare ainsi qu'une piste assez conséquente pour alimenter l'appareil.
- Difficulté de redescendre les skieurs (plus de 2000 pers/h) au pied de l'appareil. Ceci aurait transformé l'appareil existant en ascenseur, ce qui n'est pas performant (fonctionnement uniquement 2h le matin et 1h en début d'après-midi).

Arrivée de l'appareil au sommet du télésiège de la Ravine notamment pour les hivers faiblement enneigés (R1, E59, E68, @29, @44, @45, @47, @69) :

L'arrivée de l'appareil au sommet du télésiège de la Ravine est aussi une option qui a été étudiée.

Le changement d'axe entraînait la création d'un nouveau layon, particulièrement visible, avec un défrichement considérable (2/3 de l'appareil), et la destruction d'espèces protégées. Le site des Salles est particulièrement sensible d'un point de vue environnemental avec notamment un réservoir de biodiversité au niveau de la gare d'arrivée. Ceci aurait sérieusement compliqué la procédure qui aurait été plus longue de plusieurs années.

Enfin, le budget d'une telle télécabine (plus de 3 km), et sans gare intermédiaire, dépassait notre capacité actuelle d'investissement. La réalisation d'une gare intermédiaire augmenterait considérablement les coûts d'investissement et d'exploitation.

Pour les hivers faiblement enneigés, la solution la plus simple, à court terme, reste de terminer la retenue collinaire du Pertuis. Une fois celle-ci réalisée, notre capacité de production sera multipliée par 3 mais surtout, le temps de froid nécessaire pour produire la première campagne passera d'environ 400h aujourd'hui à moins de 90h. Nos enregistrements de températures démontrent que nous avons, jusqu'ici, toujours eu plus de 100h de froid avant le 15 décembre, même les saisons les plus difficiles. Le meilleur exemple étant l'espace débutants des Paces au pied du Jaillet (1100m d'altitude, orienté sud) qui, bénéficiant d'une infrastructure performante et bien calibrée, a toujours pu fonctionner, même les années les plus difficiles.

Activités estivales (R1, E59, @45, @47, @62, @69)

Nous comprenons qu'une arrivée au sommet des Salles peut être vue par certains comme plus intéressante pour développer les activités d'été. Cependant, de nombreuses activités sont déjà disponibles en haut de la télécabine du Jaillet qui est toute proche du sommet des Salles.

Plutôt que de dupliquer les mêmes activités, nous cherchons, au contraire, à développer la complémentarité entre les secteurs. Ainsi, le tracé proposé, avec ses pentes plus douces est idéal pour le développement d'un VTT plus accessible, ou d'activités ludiques telle que trottinettes ou karts.

De plus, avec peut-être un jour l'ouverture du TS de la Ravine l'été, nous voyons une véritable connexion pour les randonneurs entre la TC du Jaillet et le futur Télémix ».

Avis du commissaire enquêteur :

La majorité des contributions met en avant l'urgence du remplacement du télésiège de Beauregard qui est effectivement le point d'accès au domaine skiable des Portes du Mont-Blanc depuis Combloux ; cette porte d'entrée étant la plus fréquentée et est donc vitale pour le bon fonctionnement du domaine skiable.

Certaines demandes exprimées par les contributions favorables avec réserve (aménagement pour accéder au télémix (en cas d'enneigement insuffisant dans le bas de

la station) permettant le retour skieur ; aménagement d'une piste (en partie existante) depuis le télésiège de la Ravine) pourraient, à mon avis, être en œuvre pour améliorer le fonctionnement du domaine skiable.

Les propositions de tracé différent (partir plus bas , arriver plus haut) demandent d'ouvrir un nouveau layon qui aura un impact non négligeable sur l'environnement. Le tracé choisi, reprenant le tracé actuel me semble le moins dommageable.

4-4 Avis de la MRAe (Mission Régionale d'Autorité environnementale)

La MRAe , après avoir analysé l'étude d'impact, émet quelques 26 recommandations.

Sur le contexte, la présentation du projet et les enjeux environnementaux l'Autorité environnementale recommande :

- d'analyser les liens fonctionnels entre les opérations en cours ou programmées au sein de la station des portes du Mont-Blanc et de reconsidérer le périmètre du projet d'ensemble en conséquence.

Sur l'analyse de l'étude d'impact l'Autorité environnementale recommande :

- de mettre en cohérence le périmètre de l'évaluation et celui du projet d'ensemble ;
- d'étendre le périmètre des aires d'étude de l'étude d'impact à celui de l'ensemble des effets directs et indirects du projet, à court, moyen et long termes.
- de justifier et le cas échéant requalifier le niveau d'enjeu « risques naturels », de conduire dès ce stade les études géotechniques de conception, afin d'intégrer ses conclusions et son dimensionnement dans la définition des ouvrages et d'actualiser l'étude d'impact en conséquence, si nécessaire.
- que les études relatives à l'ouvrage projeté tiennent compte des investigations géotechniques en cours au droit de la retenue (zones distinctes mais relativement proches).
- de préciser la localisation des stations de Buxbaumie verte à l'échelle des travaux autour des différents pylônes.
- de cartographier les habitats de reproduction des oiseaux.
- de rechercher les états et les objectifs de conservation associés aux espèces ayant contribué à la désignation des sites Natura 2000, notamment d'avifaune et de chiroptères.
- de compléter l'état initial avec les zones de compensation présentes sur la commune de Combloux, et les données de qualité du Nant d'Arvillon.
- d'étudier la faisabilité technique de la conservation des pylônes actuels, d'étayer la rareté des constituants de réparation du télésiège actuel ou leurs coûts excessifs, et de justifier de la disponibilité des composants du TSCD durant sa durée de vie.
- d'intégrer dès ce stade les conclusions de l'étude géotechnique de niveau G2/PRO, et de s'engager sur la réalisation de la mesure MR4 préconisée à l'étude d'impact.
- de préserver le captage privé situé au nord de la gare amont par les mesures nécessaires.
- que les études géotechniques de conception soient réalisées dès ce stade, que le dimensionnement des ouvrages, des travaux et matériaux soit déterminé précisément et,

si besoin, de réévaluer les impacts des ouvrages, notamment sur les risques, les captages et la biodiversité.

- de définir et d'intégrer les impacts indirects dans l'évaluation des impacts, ainsi que le régalage des déblais, l'accès de proximité aux différents sites, et la réalisation d'une tranchée pour la pose d'un câble électrique depuis la gare de Crève-cœur.
- d'affiner l'évaluation des impacts du régalage des déblais et ceux de la tranchée de raccordement depuis la gare Crève-Coeur : en particulier, de compléter les inventaires faune-flore afin qu'ils portent sur l'ensemble des secteurs concernés par ces régalages.
- d'évaluer les impacts du fonctionnement estival de la remontée sur les chiroptères et les oiseaux.
- de réévaluer les impacts sur les espèces d'insectes menacées.
- d'évaluer les impacts sur les zones naturelles inventoriées rendues plus accessibles l'été.
- de réévaluer les enjeux des espèces, de clarifier les impacts, et de définir les impacts résiduels, voire d'envisager la nécessité d'une dérogation à la protection des espèces
- de compléter l'évaluation des incidences Natura 2000 en incluant la phase travaux et le fonctionnement estival.
- d'évaluer l'intérêt de la mesure MR22 concernant la mare de la Ravine, et de la préciser le cas échéant.
- d'intégrer aux estimations du bilan GES : l'énergie grise comprise dans les ouvrages, afin de réaliser un bilan carbone complet de l'opération, les flux de fréquentation induits par l'opération, notamment estivale, les mesures permettant de réduire, de compenser les émissions générées.
- de prévoir des mesures de réduction de la consommation énergétique de la remontée mécanique ou à défaut des mesures sur le domaine skiable, en tenant compte des modalités d'exploitations estivales de la remontée.
- d'évaluer la vulnérabilité au changement climatique du domaine skiable, de la remontée, et de celle-ci avec un unique usage estival avec ou sans retenue supplémentaire et en se basant sur les dernières données climatiques disponibles (rapport du GIEC 2023 – AR6, DRIAS, ...).
- de renforcer et clarifier le dispositif de suivi
- de prendre en compte dans le résumé non technique les recommandations du présent avis.

Le maître d'ouvrage (SEM des Portes du Mont-Blanc) a établi un mémoire en réponse aux diverses recommandations de la MRAe (voir la pièce 3 du dossier d'enquête publique).

Avis du commissaire enquêteur : Le tracé retenu pour le remplacement du télésiège de Beauregard permet de penser que les atteintes à l'environnement seront relativement minimales puisqu'il reprend le tracé actuel. Les recommandations de la MRAe sont nombreuses et exhaustives comme il se doit dans un avis de cet organisme.

Le maître d'ouvrage a apporté des éclaircissements qui me semblent répondre aux préoccupations de la MRAe : notamment sur les craintes de voir ce nouvel appareil permettre de développer un tourisme estival qui impacterait l'ensemble du domaine skiable.

5- CONCLUSION

L'enquête publique relative au remplacement du télésiège de Beauregard (TSD 4 places) par un Télémix (TSD comprenant des sièges 6 places) et des Cabines (ayant une capacité de 10 places) s'est déroulée sans incident du 18 mars 2024 au 17 avril 2024 (conformément aux prescriptions de l'arrêté municipal n°2024/21 du 1^{er} mars 2024).

Le dossier était complet et de lecture assez facile malgré son volume (seule l'étude d'impact de 316 pages étant de lecture parfois peu aisée).

Le public s'est largement exprimé : 74 observations ou contributions ont été faites. les contributions par internet sont majoritaires (69 sur 74) ; par contre les permanences n'ont pas eu de succès (je n'ai reçu que 5 personnes pour les trois permanences).

Les avis favorables (49 favorables sans réserves et 15 favorables avec réserves) ont mis en avant la nécessité de remplacer le télésiège actuel vétuste et peu adapté à la clientèle par un télémix permettant notamment de sécuriser le transport des enfants. Les avis défavorables (9) ont été motivés par le tracé proposé jugé non adapté.

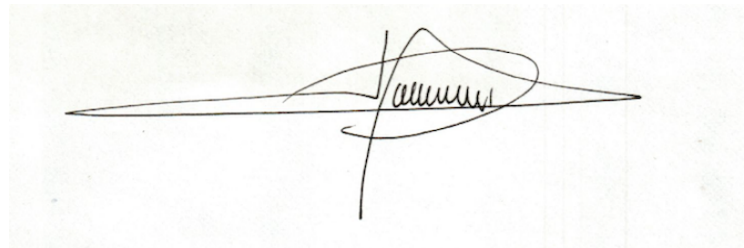
DÉFRICHEMENT

Note sur le défrichement : celui-ci portant sur 0,4 ha **ne nécessite qu'une autorisation préfectorale ; il n'est pas soumis à enquête publique (article R 123-1 du code de l'environnement).**

La pièce DAET (pièce 4 du dossier d'enquête) fait état du récépissé de la demande de défrichement et dans l'étude d'impact est inclus le PV de reconnaissance des bois à défricher (page 315).

L'avis définitif et mes conclusions motivées seront faits dans un document séparé

Bonneville le 16 mai 2024

A handwritten signature in black ink on a light-colored background. The signature is stylized and appears to read 'Laurent Vigouroux'.

Laurent Vigouroux
(Commissaire-enquêteur)

Annexe n°1 : Procès-Verbal d'Enquête

1- Préambule :

L'enquête publique porte sur le remplacement du télésiège de Beauregard (télésiège débrayable 4 places) par un télémix (télésiège débrayable mixte avec des sièges 6 places et des bennes 10 places) sur les communes de Combloux et Demi-Quartier. Le tracé de ce nouvel appareil reprend le tracé de l'ancien télésiège, les gares de départ et d'arrivée seront reconstruites en lieu et place des gares existantes, le nombre de pylônes sera réduit (17 au lieu 23). L'appareil construit en 1985 était sujet à de nombreuses pannes, il ne permettait pas d'assurer dans de bonnes conditions de sécurité le transport des enfants ... Étant la principale porte d'entrée du domaine skiable des « Portes du Mont Blanc » son remplacement devenait urgent.

2- Cadre juridique :

D'un point de vue réglementaire, l'enquête publique s'appuie sur les textes suivants :

- Code de l'environnement et notamment L 122-1 et suivants, R 122-1 à R 122-7 relatifs aux études d'impact et fixant les modalités des enquêtes publiques, L 123-1 et suivants et R 123-1 à R 123-27.
- Code des relations entre le Public et l'Administration.
- Décret n°2011-2018 du 29 décembre 2011 portant réforme de l'enquête publique relative aux opérations susceptibles d'affecter l'environnement.
- Décret n°2011-2019 du 29 décembre 2011 portant réforme des études d'impact des projets de travaux, d'ouvrages ou d'aménagements.
- Consultation de l'Autorité Environnementale en date 8 novembre 2023 et son avis en date du 8 janvier 2024.

Les communes concernées ont pris au préalable les décisions génératrices de cette enquête publique. :

- Délibérations du Conseil Municipal de la commune de Combloux n°. 153/2023 du 14 novembre 2023 complété par la délibération n° 010/2024. du 16 janvier 2024 et délibération du Conseil Municipal de la commune de Demi quartier n° 2024/03 du 9 janvier 2024 approuvant le projet de remplacement du télésiège de Beauregard et autorisant monsieur le Maire de Combloux à poursuivre toutes formalités se rapportant au dossier.

- Arrêté municipal n° 2024-21 du 1er mars 2024 prescrivant l'ouverture de l'enquête publique.

Par ailleurs la décision n° E23000186/38 du 22 novembre 2023 Mr le Président du Tribunal Administratif m'a désigné comme Commissaire Enquêteur.

3- Composition du dossier :

Le dossier soumis à consultation était composé des pièces suivantes :

- Pièce n° 1 : Notice de présentation.
- Pièce n° 2 : Étude d'impact.
- Pièce n° 3 : Avis de l'autorité environnementale et réponse du maître d'ouvrage.
- Pièce n° 4 : Demande d'autorisation d'exécuter les travaux (DAET) comprenant les documents suivants :
 - pièce a : Mémoire descriptif,
 - pièce b : Note sur les mesures de préservation,
 - pièce c : Calendrier des travaux,
 - pièce d : Plan de situation
 - pièce e : Profil en long,
 - pièce f : Note de calculs
 - pièce g : Dérogation – programme d'essai,
 - pièce h : Disposition de sauvetage,
 - pièce i : Note sur les risques naturels,
 - **pièce j : Étude d'impact,**
 - pièce k : Autorisations administratives,
 - pièce l : Autorisation de coupe-abattage,
 - pièce m : Justification du permis de démolir,
 - pièce n : Permis de construire.
 - pièce o : Plans des constructions soumises à permis de construire,
 - pièce p : Insertion paysagère
- Pièce n° 5 : Textes qui régissent l'enquête :
 - Décision du Tribunal Administratif de Grenoble (.22 novembre 2023) me désignant comme commissaire enquêteur pour mener à bien cette enquête.
 - Délibération 153/2023 du 14 novembre 2023 de la commune de Combloux sur la mise à l'enquête publique du dossier de renouvellement du télésiège de Beauregard.
 - Délibération 2024/03 du 9 janvier 2024 de la commune de Demi-Quartier sur la mise à l'enquête publique du dossier de renouvellement d'une remontée mécanique dite de Beauregard.

- Délibération 010/2024 du 16 janvier 2024 de la commune de Combloux sur la mise à l'enquête publique commune avec Demi-Quartier pour la création du télésiège de Beauregard.
 - Arrêté n° 2024-21 de la commune de Combloux prescrivant l'enquête publique commune entre les communes de Combloux et Demi-Quartier.
 - Affiche d'avis d'enquête publique.
 - Procès-verbal de constatation d'affichage réalisé par le Brigadier chef principal de la police municipale de Combloux.
- Pièce n° 6 : Autres autorisations nécessaires.

Autres pièces :

- annonce légale de l'avis d'ouverture d'enquête publique parue le. 1er mars 2024 et le 19 mars 2024 dans le journal « Dauphiné Libéré ».
 - annonce légale de l'avis d'ouverture d'enquête publique parue le. 29 février 2024 et le 21 mars 2024 dans le journal « Le Messenger».
 - information mise sur le site internet de la Mairie de Combloux dans la rubrique : « actualités » « Mairie/Urbanisme/Enquête Publique.
- Observations du public :
- registre d'enquête publique.
 - lettres reçues adressées en Mairie et/ou au Commissaire Enquêteur.
 - courriels reçus adressés en Mairie et/ou au Commissaire Enquêteur.
 - registre dématérialisé .

4- Déroulement de l'enquête :

L'enquête publique vient de se terminer, elle s'est déroulée sans incident et conformément à l'arrêté municipal du 1^{er} mars 2024.

- Le dossier a été mis à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête (du 18 mars 2024 au 17 avril 2024 soit une durée de 31 jours). Il était également disponible sur le site internet de la commune.
- La publicité a été réalisée :
 - par affichage sur les panneaux d'information des communes et sur le site des travaux,
 - par insertion d'un avis dans la presse locale -Dauphiné Libéré et Le Messenger (15 jours avant le début de l'enquête et 8 jours après le début de cette enquête)..

- Les permanences se sont tenues aux jours et heures prévus par l'arrêté municipal soit :
 - vendredi 29 mars 2024 de 9 à 12 heures
 - samedi 06 avril de 9 à 12 heures
 - mercredi 17 avril de 14 à 17 heures
- Un registre dématérialisé a été ouvert pour informer le public et recueillir les observations (contributions) ;

L'enquête s'est déroulée sans incident. Je note que la participation du public a été **importante** ce qui montre que le public a été bien informé :

- J'ai reçu 5 personnes au cours des permanences ;
- 4 observations ont été consignées sur le registre papier déposé en mairie ;
- 1 courrier et 3 courriels m'ont été adressés.
- 66 contributions ont été formulées sur le registre dématérialisé ; par ailleurs ce registre a été vu par **165** personnes, **259** documents ont été consultés et **281** documents téléchargés .

Ainsi on note au total la participation de **74** personnes ayant émis un avis sur le dossier :

- **64** se sont exprimées favorablement,
- **9** se sont déclarées défavorablement
- **1** contribution est à considérer comme un doublon

(20 contributions sont anonymes)

On constate que la fréquentation des permanences n'a pas fait recette (5 personnes reçues pour trois permanences) par contre le registre dématérialisé a été très fréquenté démontrant ainsi l'utilité de cet outil .

5- Analyse des contributions :

(Les différentes contributions sont notées selon leur origine : registre papier : (R) Courrier : (C) , Courriel : (E) , Registre dématérialisé : (RD))

Contributions favorables au projet sans réserve : (49)

R2 : MARQUET François, C1 : Mouvement Environnemental de la Haute Vallée de l'Arve @6, @12, @13, @21, @23, @28, @30, @49, @51 : **anonymes** ; @2 MORAND Romain, @4 BOTTOLIER Marc, @5 DELALANDE Sadie, @7 PERRET Matthias, @8 CHATELLARD Anselme, @9 BOTTOLIER LASQUIN Marie, @10 SOCQUET Dominique, @ 11 CHEVALLIER Clément, @14 CHATRON MICHAUD Ludovic, @15 FEIGE Anthony, @16 SCUOTTO Valentine, @17 DUBOURGEAL Antoine, @18 RAY Fabienne, @19 FAVRE Loïc, @20 BAUDIN Jacqueline, @22

BAZ Alexandre, @25 RIVIERE Charlotte, @32 BRONDEX Louis, @33 PONCHAUD Régis, @34 DUCREY Esther, @36 PONCHAUD Léo, @38 CHESNEY Loïc, @40 CONSEIL Christophe, @42.DEMANGE Christine, @43 BAUDIN Caroline, @46 TERRIEN Anthony, @52 MARCUZZI Luane, @53 DAITA Junior, @54 PERRIN Quentin, @55 DUSSERT Christian, @56 BOTTOLIER Adeline, @60 DUPERRIER Maxime, @61 MOUTIN Amandine,@63 GACHET Mathieu, @64 PAGET Sylvie, @65 SOCQUET JUGLARD Jean Louis, @67 TRONCHET Nicolas.

On note dans cette catégorie d'avis favorable Les arguments mis en avant par ces avis favorables sont essentiellement : la nécessité de remplacer le télésiège actuel en raison de : sa vétusté, des pannes récurrentes, le confort et la sécurité des utilisateurs (et notamment pour les enfants), la reprise du tracé actuel qui minimise l'impact sur l'environnement.

Contributions favorables au projet avec réserve : (15)

R3 : JACQUIER Christian, R4 : CHAMBEL Frédéric, E1 : CHESNEY Alexis, @3 CHANTELOUP Cédric, @24 CONDOLO Willy, @26 MADEUF Bernard, @27 PROST Jean Michel, @31 PROST Déborah, @35 SOCQUET CLERC Monique, @37 IDESHEIM Maxence ,@39 DUBOURGEAL Arnaud, @41 DUBREUIL Davy, @57 (anonyme), @58 BERTHELOT-RAMBAUD Luc, @66 DUCREY Jean Christophe.

Les réserves portent essentiellement sur la nécessité de prévoir un aménagement à l'arrivée du télémix pour assurer le retour (descente des skieurs en cas de manque de neige dans la partie basse des pistes, créer une zone débutant)

Contributions défavorables au projet : (9)

R1 : anonyme, E59 PERINET Catherine, E68 PERINET François@29 MARQUET Gaetan, @44 BRONDEX Jean Michel, @45 BOURGOUIN Mathis, @47 GAUDICHON Valentin, @50 BOURGOIN Gary, @62 PERINET Ian, @69 PERINET Claire

Les arguments évoqués reposent sur le tracé du nouvel appareil : arrivée au sommet des remontées mécanique (ou du télésiège de la ravine), départ au bas des parkings (en lieu et place du téléski de Mowgli)

Contribution en doublon

@48 anonyme (doublon avec @47 GAUDICHON Valentin)

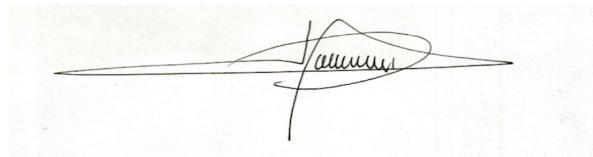
Défrichement

Note sur le défrichement : celui-ci portant sur 0,4 ha ne nécessite qu'une **autorisation préfectorale ; il n'est pas soumis à enquête publique** (article R 123-1 du code de l'environnement).

La pièce DAET (pièce 4 du dossier d'enquête) fait état du récépissé de la demande de défrichement et dans l'étude d'impact est inclus le PV de reconnaissance des bois à défricher (page 315).

Pour respecter la procédure d'enquête publique et pour me permettre de rédiger mon avis motivé **il faudrait me renvoyer ce bilan avec vos commentaires dans un délai de 15 jours (soit pour le 7mai prochain)**

A Bonneville le 22 avril 2024

A handwritten signature in black ink on a light-colored background. The signature is stylized and appears to read 'Laurent Vigouroux'.

Laurent Vigouroux
(Commissaire-enquêteur)

(Réponse du Maître d'ouvrage : voir page 12 à 16 du rapport d'enquête.)

Annexe n° 2 : Copies des contributions

Copie des contributions consignées dans le registre « papier » déposé en mairie.

Contribution anonyme : (R1) Bonjour. Cette saison d'hiver 2023/2024 a été celle qui nous fait réfléchir sur l'avenir. Le remplacement du télésiège de Beauregard est certes nécessaire mais la pertinence d'un tel projet est-elle avérée ? En effet cet appareil va desservir des pistes non enneigées artificiellement (une piste bleue et deux pistes rouges peu fréquentées) et régulièrement fermées et ne permettra qu'un acheminement des skieurs au départ du télésiège de Pertuis. Malgré la possibilité qu'offre ce télémix pour le transport des différents usagers (enfants, piétons) il ne permet pas, par la situation de la gare amont, la redescente des usagers en cas de faible ou non enneigement de la partie basse (malgré la promesse d'une retenue collinaire, qui tarde à être finie, on se rend bien compte qu'avec les températures de cet hiver il est difficile de produire et de maintenir la neige même dans des stations mieux équipées que nous), et elle mène « au milieu de nulle part » : pas de point de vue, pas d'espace d'activité, pas vraiment de départs de randonnées, un peu contraire au développement d'une activité pluri saisonnière prônée. La gare aval se trouvera toujours dans cette « grenouillère » mal foutue où tout est dispersé (caisse, ESF, magasins) et une année comme cette année les clients arriveront certes au pied d'une installation rutilante mais les pieds dans la boue quand même.

Résultat on fait quelque chose pour le faire et le coût de cet appareil (pourrait-il être supportable pour la SEM sur le long terme vu les enjeux à venir) est-il justifié ?

Il existe encore l'ancien tracé du télésiège du Chable qui pourrait être utilisé avec un départ au parking de La Cry et un arrivée au départ du Pertuis . Cela permettrait un tracé plus court et une éventuelle exploitation d'été pour arriver à ce plan d'eau qui a la vocation de devenir un espace de loisirs estivaux et regrouperait un peu plus les activités . Un appareil à moindre coût de fonctionnement et ouvrable ponctuellement pourrait être envisagé en plus pour le secteur de Beauregard (pourquoi plus le sauvegarder que celui du Jouty ?)

Conscient des enjeux et premier concerné par l'avenir du domaine (j'y travaille), je vous remercie de l'attention que vous pourrez porter à mon commentaire.

Contribution de Mr MARQUET François : (R2) Étant moniteur au sein de l'ESF, Beauregard est mon outil de travail au quotidien. Il est primordial de mener ce projet à terme . Je le soutiens à 100%.

Contribution de Mr JACQUIER Christian : (R3) En cas de manque de neige prévoir le retour des enfants par le télémix de Beauregard (à la descente).

Il faudrait prévoir une piste pour rejoindre le haut du télémix à partir de la « Petite Ravine ».

Contribution de Mr CHAMBEL Frédéric : (R4) Nécessité d'avoir la piste de retour du télésiège de la Ravine pour retour débutant et descente par l'appareil.

Sinon appareil qui monte au sommet du télésiège de la Ravine pour ouverture été/hiver .Neige ou pas neige, piéton / VTT : skieur / multi glisse / multi usage / 4 saisons.

Copie de la contribution reçue par courrier : C1

Mouvement environnemental de la Haute Vallée de l'Arve

Je ne peux pas entamer mon propos sans rappeler le projet de modernisation de la dite remontée mécanique porté par la municipalité de Mr (feu) TURRI Raymond et Mr CHAMBEL Claude, il y a un peu moins de 20 ans. Lequel avait été jeté aux oubliettes par la municipalité qui avait succédé.

En quelque sorte que de temps perdu !

J'ai relevé entre autres point positifs :

- Une diminution des pylones ,
- Une meilleure répartition du flux des skieurs grâce à un appareil moderne,
- Une grande sécurisation du transport d'enfants rassemblés dans des cabines au lieu d'être dispersés dans de multiples sièges ,
- Pas de nouvel affouillement pour l'implantation des nouvelles gares donc un impact limité dans un secteur déjà artificialisé et un équilibre déblais remblais d'un terrassement projeté ,
- Pas d'implantations des deux gares dans des zones humides ,
- Pas de nouvelles pistes de ski, ni de nouveau tracé ainsi qu'un défrichement limité à la différence de gros projets de remontées mécaniques dans une commune voisine qui ont entraînés des recours judiciaires.

Notre mouvement ne s'oppose pas à la rénovation de la remontée mécanique de Beauregard.

Le Président : NOUVELLEMENT Denis

Copies des contributions reçues par courriel :

E1 - ALEXIS

Anonymat : oui

Date de dépôt : Le 28/03/2024 à 12h22

Lieu de dépôt : Par email

Etat : Observation publiée

Contribution : Bonjour, Il me semble effectivement indispensable de changer le télésiège existant pour assurer la pérennité de la station de Combloux. Il s'agit du seul point d'entrée côté Combloux. Nous avons constaté sur les dernières années de nombreuses pannes engendrant de l'insatisfaction auprès de la clientèle. Cet investissement est indispensable. Je regrette néanmoins que l'arrivée de ce télésiège n'est pas été pensée au sommet des Salles (à côté de l'arrivée du TSD de la Ravine. Cela aurait permis la création d'un espace débutant en altitude. Et par les temps qui courent, ce n'est pas du luxe. Protéger la nature est une chose. Préserver l'attrait de notre région et station en est une autre. Je regrette également qu'une nouvelle DSP n'ait pas été créée plus tôt. Cela aurait permis de ne pas repousser cet investissement d'année en année.

E59 - Catherine PERINET

Anonymat : non

Date de dépôt : Le 17/04/2024 à 17h16

Lieu de dépôt : Par email

Etat : Observation publiée

Objet : Enquête publique

Contribution : Bonjour, je comprends tout à fait qu'il faille changer ce télésiège. Mais le choix de garder la ligne actuelle est choquant. Il ne servira que l'hiver alors que nous

connaissons tous l'avenir du ski !Il aurait été plus judicieux de monter au sommet pour que chacun en profite en été (randonneurs, vététistes, contemplatifs) avec une arrivée sublimée pour découvrir ce panorama incroyable.C'est un choix "tout ski" qui a été encore pris et cela me désole.CordialementCatherine Perinet

E68 - Francois Perinet

Anonymat : non

Date de dépôt : Le 17/04/2024 à 23h41

Lieu de dépôt : Par email

Etat : Observation publiée

Objet : Réclamation Enquête Publique

Contribution : Monsieur le Commissaire Enquêteur, Je souhaite déposer la requête suivante. Le réchauffement climatique est un fait prévu depuis plus de 50 ans et correctement chiffré depuis plus de 25 ans. La température moyenne a déjà augmenté de 2°C dans les Alpes du Nord. Ce qui a fait remonter la neige de 300m. La Commune avait fort opportunément installé un réseau d'enneigement artificiel dans les années 90. Aujourd'hui, il s'avère insuffisant et malheureusement la nouvelle retenue collinaire installée dernièrement ne peut être utilisée et risque fort d'être abandonnée. Quoiqu'il en soit, les conditions d'enneigement sur le bas des pistes (les Garettes) et les versants Est (Embourzalles, la Croix) demeureront très précaires. De ce fait, la réalisation d'un télésiège à grand débit revêt la plus grande importance non seulement pour la montée des skieurs vers le haut des pistes mais aussi leur descente lorsque la neige manquera. Or, le télésiège objet de la présente enquête ne remplit pas ces deux fonctions. D'une part, parce que sa gare aval se trouve trop en amont des parkings de la Cry. D'autre part, parce que sa gare amont se trouve trop haute par rapport aux pistes venant du téléski de Crève-Coeur. Pour réduire ces deux handicaps, il faudrait que la gare aval du nouveau télésiège de Beauregard soit descendue sur 200m jusqu'aux parking de la Cry et que sa gare amont soit déplacée de 200m environ vers les chalets de Crève- Coeur. L'inconvénient de ce nouveau tracé est qu'il imposerait le défrichement d'un nouveau layon sur au moins 1km. Son grand avantage est qu'il permettrait la desserte du haut de la station via le téléski de Crève-coeur qui pourrait être remplacé par un télésiège de grand débit lui même prolongé jusqu'au sommet des pistes à la cote 1757. Je conteste donc le bien fondé du remplacement stricto sensu du télésiège de Beauregard et demande que la Commune étudie un plan d'ensemble permettant la montée et aussi la descente des skieurs sur le versant Combloux dans l'hypothèse très probable où l'enneigement demeurera totalement déficient en dessous de la cote 1400m. Veuillez croire, Monsieur le Commissaire, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.François PERINET161 Chemin du Bois de PlommazCOMBLOUX

Copies des contributions reçues sur le registre dématérialisé

@2 - Morand Romain

Anonymat : non

Organisme : ESF COMBLOUX

Date de dépôt : Le 08/04/2024 à 23h27 **Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique **Etat** : Observation non publiée

Objet : Enquete publique Remplacement TSD Beauregard

Contribution : Cet appareil est stratégique et vital, car c'est le seul appareil permettant l'accès au domaine skiable intermédiaire depuis Combloux mais également vers le domaine des portes du mont blanc; l'objectif est de fiabiliser et sécuriser son fonctionnement. L'aménagement paysagé en partie amont permettra la réalisation d'éventuels futurs espaces débutants en permettant d'acheminer les enfants en toute sécurité.

@3 - Chanteloup Cedric

Anonymat : oui

Date de dépôt : Le 09/04/2024 à 13h01

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : Changement beauregard

Contribution : Le changement du télésiège de beauregard est primordial, ce dernier devrait partir de plus bas. L'idée est de mettre minimum un 6 places avec pare vent ou un télé mixte. Il est très important de faire partir de plus pour éviter aux clients de monter tous les escaliers. Ce télémixte pourrait avoir également un intermédiaire pour la redescente en cas de manque de neige sur la partie basse.

@4 - BOTTOLLIER MARC

Anonymat : non

Date de dépôt : Le 09/04/2024 à 13h19

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : Avis favorable au projet

Contribution : Tout d'abord, en proposant un projet d'installation en quasiment en lieu et place, l'impact environnemental est réduit au minimum. Le défrichement occasionné sera seulement dû à l'élargissement de la voie, alors que d'autres projets ayant un autre point d'arrivée ou de départ auraient demandé le défrichement impactant d'un nouveau layon. Au niveau environnemental, par rapport à l'étude d'impact menée, tout semble réfléchi pour prendre en considération la faune et la flore dans ce projet. L'impact paysager est atténué en effectuant un garage enterré en gare amont. Le choix du type d'appareil, combinant cabines et sièges semble très pertinent sur plusieurs points : Pour des raisons de sécurité, les enfants les plus jeunes et les moins autonomes pourront être embarqués en toute sécurité. Cette installation située au départ du domaine est destinée aussi bien à la clientèle débutante que confirmée car les pistes desservies sont très variées et elle est la porte d'entrée principale de tout le domaine skiable des portes du Mont-Blanc. Par conséquent, le mélange des flux grands/petits, débutants/experts, clients souhaitant partir sur le domaine/ clients souhaitant recycler sur ce même appareil est source de stress pour tout le monde. La sécurité en devient fortement impactée. Le choix du télé mixte semble la meilleure option pour intégrer la diversité de clientèle et diviser les flux. Cette option permet également d'avoir le choix en cas de mauvais temps et de pouvoir se mettre à l'abri le temps de la montée tout en conservant un débit adapté à la fréquentation. Garage pour les sièges : Ce volet du projet est essentiel pour fiabiliser les horaires d'ouverture. La situation géographique de l'appareil l'expose fortement au risque de givre (altitude/humidité/exposition), l'investissement dans l'option garage diminuerait les heures des employés pour faire tourner l'appareil avant l'ouverture et garantirait le dégivrage et l'ouverture aux clients. Choix du tracé : outre l'impact environnemental moindre, l'implantation de l'ancien

télesiège a prouvé que les pistes desservies par gravité présentaient un atout pour la clientèle. L'accessibilité et l'attrait pour ces pistes ont été prouvé par le nombre de passage en « recyclage », il aurait été dangereux économiquement de se priver de cet atout et surtout de toute une partie du domaine skiable. Pour les skieurs débutants, cette installation vient compléter les possibilités des TK Brons et TK Garettes dans un périmètre réduit (3 départs d'installation sur 150m environ) En termes d'apprentissage cela constitue une charnière avec les autres pistes bleues plus lointaines sur le domaine. Urgence pour commencer les travaux ! L'ancien appareil n'est plus fiable et les pannes sont trop nombreuses, les pièces chères, les grandes visites récurrentes cela n'est plus acceptable pour une clientèle de plus en plus exigeante, payant le forfait de plus en plus cher. Le standard n'est plus à ce type d'appareil (TSD4), cela n'est pas attractif au niveau confort, débit réel. Ce projet est à l'ordre du jour depuis de nombreuses années, il est temps d'avancer ! Depuis de nombreuses années, nous avons vu plus d'appareils démontés et de d'espaces débutants au sommet, ce qui permettrait de sécuriser l'activité lors des saisons ou l'enneigement sur le bas du domaine est faible ou nul. Une réflexion doit être menée pour intégrer ces espaces débutants à 1500m d'altitude et faire un projet plus global.

@5 - Delalande Sandie

Anonymat : non

Organisme : ESF combloux

Date de dépôt : Le 09/04/2024 à 13h39 **Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : Remplacement du télesiège de beauregard

Contribution : Ce remplacement semble aujourd'hui nécessaire pour assurer de façon sereine l'accès au domaine des Portes du montblanc depuis combloux. En effet, les pannes sont trop fréquentes et dérange beaucoup la clientèle. Par ailleurs il serait intéressant, au vue de l'augmentation des Températures, de pouvoir monter les petits skieurs débutant, en haut de cet appareil dans des cabines fermées donc, pour sécuriser et fluidifier tout cela. Les parents pourraient les emmener au départ de leur cours en étant piéton (sans skis aux pieds), via les cabines. De plus, l'équipement actuel, est vétuste : très bruyant et il perd de l'huile qui coule sur les clients lorsqu'ils sont sur les sièges. La ligne reste inchangée ce qui simplifie les travaux. Le nombre de pilonnes sera réduit par rapport a l'existant ce qui est bien pour le paysage.

@6 - Adèle

Anonymat : oui

Date de dépôt : Le 09/04/2024 à 13h47

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : Remplacement télesiège Beauregard

Contribution : Il est primordial pour l'avenir de la station de remplacer l'appareil existant,trop vétuste.Nous sommes trop souvent confrontés à des pannes à répétition,la survie de notre station ,et de nos métiers de professionnels de la montagne ,en dépend. Le nouveau projet de telemix serait parfaitement adapté aux besoins des clients,les nombreux avantages (emplacement gare de départ et d'arrivée,alternance télesiège et

cabine), contribuèrent à améliorer l'offre proposée à nos clientes ,et améliorera à coup sûr leur satisfaction,et permettra de les fidéliser davantage.

@7 - PERRET Matthias

Anonymat : non

Date de dépôt : Le 09/04/2024 à 13h54

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation non publiée

Objet : Réponse pour le remplacement du télésiège de Beauregard

Contribution : Aujourd'hui nous ne pouvons pas nous permettre de continuer à passer nos hivers à décevoir les clients qui restent coincé sur le télésiège. Car au delà de leurs déceptions, c'est toute l'image du domaine qui est taché. En améliorant l'accès au domaine skiable depuis Combloux, le nouvel appareil promet d'apporter une fiabilité accrue, une répartition plus fluide des skieurs, et une augmentation du confort pour les usagers, tout en réduisant les nuisances sonores et visuelles. La modernisation de la technologie permettra de surmonter les défis liés à l'obsolescence de l'équipement actuel, garantissant une exploitation plus sûre et efficiente. De plus, l'introduction de cabines combinées avec des sièges répond aux besoins spécifiques des utilisateurs, en particulier des enfants, tout en renforçant la sécurité. L'aménagement d'espaces débutants au sommet et la réduction du nombre de pylônes témoignent de l'engagement envers la durabilité et la préservation de l'environnement. Enfin, l'intégration harmonieuse du garage dans le paysage reflète une approche respectueuse de l'esthétique locale. En somme, ce projet représente une avancée significative pour l'activité touristique, la sécurité des usagers et la préservation de l'environnement dans la région de Combloux.

@8 - Chatellard Anselme

Anonymat : non

Organisme : Menuiserie/Charpente Chatellard Anselme; ESF Combloux

Date de dépôt : Le 09/04/2024 à 14h53

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : Oui au changement du télésiège de beauregard par un télé mixte **Contribution** : Le télésiège de beauregard devient le point noir de la station et du domaine, pannes à répétitions, bruits, vitesse d'embarquement,(c'est une installation qui va avoir 39 ans).... Le projet proposer avec le remplacement de ce dernier par un télé mixte n'est ni plus ni moins que la meilleure solution pour Combloux et les communes alentours (c'est un projet étudié par des pros, des communes, des habitants). Une gare de départ qui s'intègre à l'environnement, moins de pylônes, moins de bruits, meilleur rendement,... L'impacte environnementale est moindre. L'installation ouvre des portes indispensables à la clientèle d'hiver notamment aux cours esf qui vont pouvoir enfin évoluer sans contraintes et surtout sans peur. Des sièges et des cabines sur la même installation..., les autres stations de basses ou moyennes altitudes l'ont déjà fait et c'est l'avenir de Combloux pour l'hiver et voir même l'été. Soyons logique et lucide que sans cette installation nous allons perdre des emplois, de la clientèle, que les investissements (humains et financiers) fait depuis grand nombres d'années seront réduits à néant, Je suis pour se projet, nous vivons grâce à nos belles montagnes, aux sports d'hiver et d'été, nous nous battons toute l'année pour créer et développer ce joli domaine et cette porte ouverte sur ce dernier.

@9 - BOTTOLIER LASQUIN Marie Anonymat : non

Organisme : ESF COMBLOUX

Date de dépôt : Le 09/04/2024 à 15h24 **Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : REMPLACEMENT TS DE BEAUREGARD

Contribution : Madame, Monsieur, Il y aurait de nombreuses raisons de vouloir remplacer cette installation. Des raisons techniques, des raisons financières, des raisons mécaniques. Je n'en exposerai qu'une qui à mes yeux est la plus évidente : la raison sécuritaire. Faire embarquer des enfants sur ce télésiège est toujours source d'une anxiété relativement importante, que l'on y embarque en tant que professionnels ou parents. J'aurais souhaité que l'accident survenu il y a quelques années déjà fasse bouger les choses plus vite ; j'aspire à croire qu'aujourd'hui ce pouvoir est entre vos mains que de nous éviter un prochain drame. Cordialement, MB.

@10 - Socquet Dominique

Anonymat : non

Date de dépôt : Le 09/04/2024 à 16h27

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : ENQUETE PUBLIQUE REMPLACEMENT TELESIEGE BEAUREGARD **Contribution** : Bonjour Mr le commissaire, je viens vous livrer mes sentiments pour le changement du tsd de beauregard. 1) Au vue de sa date de construction cette appareil est obsolète , en conséquence il devient urgent de le remplacé . 2) Son remplacement doit ce faire en lieu et place actuel pour 2 raisons. la première est que c'est un appareil qui recycle avec tous nos skieurs.La deuxième est qu'il arrive pratiquement à 1500m d'altitude et qu'a cette altitude la neige est présente pratiquement tout l'hiver. 3)Notre clientèle, est un clientèle familiale et que ce type d'appareil est adapté pour celle-ci. 4) En plus de servir d'appareil ou les clients de la station ski , il sert d'ascenseur pour accéder à tout le domaine des portes du Mt-Blanc. 5) La station de Combloux doit être en phase avec notre clientèle. Je reste a votre disposition si besoin. Cordialement Dominique Socquet 06 67 79 56 29

@11 - Chevalier Clément

Anonymat : non

Date de dépôt : Le 09/04/2024 à 19h12

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : Télésiège de Beauregard

Contribution : Bonjour, Suite à l'enquête publique concernant le remplacement du télésiège de Beauregard, je me permets ces quelques mots pour exposer mon avis. En effet, étant moniteur de ski à Combloux, je suis donc acteur de la station et en première ligne quant à son utilisation. Nous côtoyons la clientèle (touristique et locale) toute la saison et la question du remplacement du télésiège est souvent évoquée. Ces dernières années, nous (l'ensemble du territoire ainsi que la clientèle) avons subi quelques pannes qui sont dues à la vétusté de l'installation. Cette dernière étant la seule porte d'entrée au domaine pour Combloux, il est donc nécessaire d'assurer à chacun son bon fonctionnement. De plus, l'installation d'un télémix nous permettra d'augmenter le débit et ainsi réduire le temps d'attente, le confort, la sécurité ainsi que la fiabilité de

l'installation = clientèle satisfaite. Me concernant, cela permettra une meilleure prise en charge des élèves débutants (et notamment des enfants) grâce à la sécurité qu'apporte cet appareil. De plus en plus de résidences de tourisme se construisent et il est primordial de pouvoir répondre à l'augmentation de la fréquentation. Nous nous devons d'honorer cette clientèle qui se déplace jusqu'à Combloux pour les sports d'hiver. Concernant la pollution visuelle et sonore, cela permettra d'avoir moins de pylônes et moins de bruits notamment en gare de départ et d'arrivée. Il est important de fidéliser notre clientèle et de l'a conserver afin de pouvoir faire évoluer la station. Les acteurs de Combloux se nourrissent principalement du tourisme, il est donc vital de moderniser notre domaine

@12 - Victor

Anonymat : oui

Date de dépôt : Le 09/04/2024 à 19h36

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : Avis

Contribution : Je pense qu'il est désormais indispensable d'avoir un appareil avec des cabines pour un domaine skiable comme combloux. Un retour à ski à 1200m d'altitude tout l'hiver n'est plus envisageable, il faut donc, pour le bien de la station, avoir un appareil capable de redescendre les gens pour les périodes avec peu d'enneigement. Un projet comme cela peut également être l'occasion d'aménager des espaces débutants au sommet de beauregard. Notre station qui accueille beaucoup de débutants serait plus pérenne avec des fronts de neige enneigés au sommet, palliant les années difficiles comme on vient d'avoir. Le beauregard actuel, est tombé très (trop) souvent en panne cet hiver, un nouvel appareil semble indispensable d'un point de vue fiabilité également.

@13 - Luane

Anonymat : oui

Date de dépôt : Le 10/04/2024 à 09h54

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation non publiée

Objet : Changement beauregard

Contribution : Changer beauregard est une priorité pour tous les acteurs de la commune et communes avoisinantes, ainsi que pour nos clients fidèles et future clientèle. C'est la porte d'entrée de notre station, c'est la vitrine de nos services

@14 - CHATRON MICHAUD Ludovic Anonymat : non

Date de dépôt : Le 10/04/2024 à 15h24 **Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : Avis sur le remplacement d'un nouveau porteur

Contribution : Bonjour, J'écris ici pour apporter mon soutien à ce projet. Mais aussi à son intégration tant en son lieu que dans son temps. Le remplacement du vétuste TSD4 de beauregard se doit de se faire pour le confort de notre clientèle, ainsi que pour la pérennité du territoire. Un appareil plus moderne évitera l'attente des utilisateurs en forte période d'affluence, améliorera l'expérience utilisateur lors de la montée en cabine ou en siège. Le choix des sièges se doit d'être pertinent avec la renommée de Combloux pour l'handi-glisse, l'accès et l'assise à cette clientèle se doit d'être prise en compte. La

sécurité des cours peu expérimenté s'en trouvera également améliorée par l'utilisation de cabine 10 places, permettant à un professionnel de l'enseignement d'accompagner l'intégralité de son cours collectif dans une seule et même cabine. L'arrivée se doit d'être pensée aussi pour le futur. Protégé par la crête naturelle et faisant face au Nord Ouest, la création d'un espace débutant avec un ensemble de remontées (tapis à bulle, ...) en son sommet est un investissement pour pérenniser l'utilisation de cet appareil. En effet, en cas de faible enneigement sur la partie basse de la station, l'intégralité des cours pourraient commencer en son sommet, du débutant au confirmé, sans avoir à subir les aléas d'une météo capricieuse comme celle de cet hiver 2024. La réflexion à la création d'une probable future remontée pour rejoindre le plateau débutant du Jaillet (sommet du télésiège de la Ravine) ainsi qu'une piste retour depuis ce même sommet est à prendre en considération, afin de pouvoir rejoindre l'installation facilement depuis un point haut et facile d'accès, pour redescendre les utilisateurs lorsque l'enneigement en bas de station ne le permet plus. Le sommet de Beauregard est aujourd'hui inaccessible gravitairement par une piste) Pourquoi aussi ne pas penser à créer une salle hors sac pour profiter de la vue que son emplacement propose. Tout cela pour la pérennité de la station dont Combloux en est la principale porte d'entrée ainsi la saison hiver qui constitue la base de l'économie principale du village. L'utilisation de cabine 10 places permettra aussi de développer l'activité vélo qui prend de plus en plus d'ampleur dans la vallée, de permettre aux piétons de profiter des joies de la neige sans avoir les pieds dans le vide, et ainsi créer un appareil qui ne servira pas juste sur une saison mais bien à l'année. Les investissements et les décisions se doivent d'être entreprises rapidement pour ne pas perdre une clientèle plus que fidèle à notre station.

@15 - Feige Anthony

Anonymat : non

Date de dépôt : Le 10/04/2024 à 15h47

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : Avis favorable

Contribution : Je suis favorable à ce projet. C'est une idée qui allie la sécurité pour les enfants tout en laissant la possibilité aux handisports de pouvoir prendre le télésiège. Rare sont les stations où tout le domaine est accessible en fauteuil. Avec les pannes à répétition, il est urgent de changer cet appareil. Un tournant vers un futur sécurisé. La possibilité de faire une zone débutante sur le haut de l'appareil. Pouvoir l'utiliser à la descente également. L'altitude de cet appareil est soumise au gel, ce qui sera remédié si toutes les cabines peuvent entrer en gare au chaud. L'idée de reprendre le même tracé que l'ancien appareil me semble très bonne pour une insertion dans la nature au mieux .

@16 - scuotto valentine

Anonymat : non

Organisme : ESF

Date de dépôt : Le 12/04/2024 à 14h15 **Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

Etat : Observation non publiée

Objet : contribution positive au remplacement du télésiège de Beauregard à Combloux

Contribution : Bonjour, Je porte une contribution positive au projet de remplacement du télésiège de Beauregard, voici le point principal que je retiens pour retenir votre attention: Je suis monitrice de ski à Combloux, le projet de remplacement de cette

remontée est déjà sur la table depuis quelques années. L'heure tourne, le temps se réchauffe un peu plus chaque année rendant de plus en plus difficile dans nos stations de moyenne voir basse altitude la pratique de la glisse sur les espaces enneigés. Ce projet s'implique parfaitement dans l'idée d'un projet de montagne 4 saisons, nous allons tous devoir nous adapter aux changements du climat et cette nouvelle remontée peut être un des moyens en plus pour proposer notre terrain de jeu plus grand nombre, et ainsi ne pas perdre notre clientèle. C'est d'autant plus un projet qui s'accordera bien avec l'ancienne ligne du télésiège, pas besoin de se lancer encore dans d'immenses coupes d'arbres (sauvons le peu de sapins qu'il nous reste). Le départ et l'accès au pied des pistes et cours esf sera également plus pratique depuis les parkings, notamment pour les parents ayant des enfants en bas âge et beaucoup d'équipement à transporter. Plus de sécurité pour acheminer les tous jeunes enfants en cours collectif au sommet des pistes en privilégiant les cabines. Même remarque pour les passagers piétons qui sont de plus en plus nombreux. Merci

@17 - Antoine

Anonymat : oui

Organisme : Esf

Date de dépôt : Le 12/04/2024 à 18h12 **Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

Etat : Observation non publiée

Objet : Développement de l'économie locale

Contribution : Il me semble important d'avoir un télécabine ou télé mixte Garantir le retour station en cabine au cas ou la limite pluie neige se situerait au niveau du tsd pertuis La possibilité de garer les cabines et /ou sièges pour garantir les horaires d'ouverture et limiter l'impact visuel hors période hivernale si le produit été n'est pas développé potentiellement développer un espace débutant entre le sommet de pertuis et le sommet de la ravine Et enfin terminer la retenue colinéaire en parallèle pour optimiser la garantie neige

@18 - Fabienne Ray

Anonymat : non

Date de dépôt : Le 12/04/2024 à 18h58

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : Soutien au projet de remplacement du télésiège de Beauregard **Contribution** : Le remplacement du télésiège de Beauregard est urgent et vital pour la survie de la station. Cette remontée n'est pas seulement une porte d'entrée importante des Portes du Mont-Blanc mais elle donne accès aux premières pistes bleues de Combloux et à 6 pistes qui redescendent sur le front de neige. L'appareil actuel n'est malheureusement plus fiable et adapté à la demande: - Sureté: Des accidents ont déjà eu lieu. La station est familiale et le nombre d'enfants en dessous d'1,25m empruntant cette remontée est significatif. - Sécurité: arrêts non prévisible pour casse et réparation de plusieurs heures forçant les skieurs à être évacués en navette sur le télécabine du Jaillet (cf photo) - Enneigement: maintenant aléatoire en bas de station (cf photo). Un télésiège ne permet pas la montée et redescente massive des usagers. - Débit: Queues monumentales allant jusqu'à 1 heure d'attente aux pics de fréquentations (cf photo -zoomer pour bien voir le nombre de skieurs qui attendaient à Beauregard lorsque l'installation est tombée en panne en pleine vacances de Février). -Environnement: très bruyant et polluant.

L'appareil proposé permet de répondre aux problématiques mentionnées ci-dessus en sécurisant: - Un embarquement sécurisé des enfants, des tout petits et des piétons dans les cabines. - Un espace débutant au sommet en cas de problème d'enneigement. - Redescente facile des usagers (skieurs et piétons sans ralentissement de l'installation). - Un débit satisfaisant pour absorber le nombre croissants d'usagers qu'amène le développement de complexes immobiliers. - L'ouverture à l'heure annoncée car le garage paliera aux problèmes actuels de givre/retard au démarrage. - Tracé similaire à ce qui existe déjà avec moins de pylones. - Une belle image de Combloux avec le premier télémix des alentours? A l'abris dans les intempéries ou au soleil dès le réveil! Si Beauregard et l'accès neige en altitude n'est pas amélioré, les usagers qui sont venus cette année reviendront-ils? (cf photo)

19 - Favre Loïc

Anonymat : non

Organisme : Esf Combloux

Date de dépôt : Le 15/04/2024 à 23h30 **Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : Remplacement du télésiège débrayable de 1ère génération de Beauregard

Contribution : Depuis 1985, ce télésiège débrayable de 1ère génération de Beauregard a constitué une réelle innovation technologique et faciliter l'accès à de centaines de milliers d'utilisateurs vers le domaine skiable intermédiaire des Portes du Mont-Blanc. Bientôt 40 ans plus tard, cette installation a subi l'épreuve du temps et n'est plus adaptée aux besoins, en terme de sécurité et de débit. En effet ses pannes imprévisibles nécessitent régulièrement plusieurs heures d'interruption de fonctionnement. Sa gare de départ est extrêmement bruyante et la graisse utilisée sur les câbles retombe sur les vêtements des usagers ou sur les sols... Conscient que la future installation nécessite un élargissement de la ligne et un défrichement de bois indéniable. Mais le projet concerne un appareil existant au sein d'un site déjà exploité pour les activités touristiques. Par ailleurs, il aura un impact visuel positif par la réduction du nombre de pylônes (17 contre 23 actuellement) et par l'intégration au niveau paysagé de sa gare de départ et le rangement des véhicules dans un garage en sous bassement. Enfin l'usage de cabines 10 places assurera aux enfants de moins de 1m25, aux personnes à mobilité réduite et à l'ensemble de ses utilisateurs, une sécurité accrue pour accéder au domaine des Portes du Mont-Blanc, unique porte d'entrée depuis la station village de Combloux.

@20 - BAUDIN JACQUELINE

Anonymat : non

Date de dépôt : Le 16/04/2024 à 10h40

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : Télésiège de Beauregard à Combloux

Contribution : Le remplacement de l'actuel télésiège (datant de près de 30 ans) est urgent. La nouvelle installation doit apporter des améliorations - pour la fiabilité (plus de pannes) - pour la sécurité - pour le confort des personnes transportées - pour des conditions de travail moins bruyantes pour le personnel en gare de départ. Ce nouvel équipement de la station devrait permettre d'optimiser l'accès - à l'ensemble du

domaine des Portes du Mont Blanc - et aux pistes du haut de la station de Combloux pour les débutants.

@21 - Laurent

Anonymat : oui

Date de dépôt : Le 16/04/2024 à 11h38

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation non publiée

Objet : Beauregard

Contribution : Il faut absolument réaliser ce projet le plus rapidement. Il en devient une nécessité pour la pérennité de la station et de Combloux.

@22 - Baz Alexandre

Anonymat : non

Organisme : Esf

Date de dépôt : Le 16/04/2024 à 11h54 **Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : Renouvellement télésiège Beauregard

Contribution : Je suis favorable au renouvellement de la remontée mécanique de beauregard. Le 1° point important est la vétusté de l'appareil existant et les pannes de plus en plus fréquentes. Le 2° point est l'importance d' un départ convenable et efficace pour le reste du domaine skiable Le 3° point et la sécurité de transport pour les utilisateurs (surtout les enfants en cour de ski) Le 4° point en se servant d'un tracé déjà existant , il me semble réduire l'impact environnemental Le domaine skiable bénéficiant de nombreuses qualités depuis des années , il me semble que son accès principal reste une priorité.

@23 - Marion

Anonymat : oui

Date de dépôt : Le 16/04/2024 à 12h32

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : Remplacement du télésiège de Beauregard

Contribution : Il me semble indispensable de remplacer le télésiège de Beauregard pour plusieurs raisons: SÉCURITÉ, CONFORT, EFFICACITÉ, DURABILITÉ, ATTRAIT TOURISTIQUE. Les passagers apprécieront le confort et la sécurité offerts par un nouveau télémixte, ce qui entraînera une augmentation de la satisfaction clientèle. Les temps d'attente seront réduits, les embarquements seront plus sécurisés pour les groupes d'élèves. Exemple : un moniteur pourra embarquer en sécurité dans une cabine avec tout son groupe d'enfants. Les dispositifs d'embarquement et de débarquement seront ainsi facilités pour les personnes à mobilité réduite ou les familles avec de jeunes enfants. Cela permettrait également de mettre en place un espace débutant sur le haut de la station et donc de ne plus être tributaire du manque d'enneigement sur le bas de la station. Pour conclure, investir dans des installations modernes démontre l'engagement envers l'amélioration continue et la satisfaction clientèle, ce qui renforcera la réputation de la station de ski de Combloux et la rendra pérenne face aux aléas c

@24 - Condolo Willy

Anonymat : non

Date de dépôt : Le 16/04/2024 à 12h34

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : Avis favorable

Contribution : En tant que moniteur de ski depuis plus de 10 ans, j'attends avec impatience le renouvellement du télésiège qui est indispensable pour la continuité de l'activité sur le domaine des portes du mont blanc. Il serait souhaitable d'intégrer quelques aménagements au sommet de la future installation pour accueillir les clients afin de pouvoir assurer l'accueil des skieurs débutants même en cas de faible enneigement sur le bas du domaine skiable. Nous avons vu passer de nombreux projets en 10 ans notamment l'abaissement de la zone de départ qui serait idéale ainsi que le fait d'avoir un télémixte plutôt qu'un télésiège. Il est important de réfléchir à une installation sur moyen et long terme afin de ne pas effectuer un investissement à faible pérennité. La station de Combloux a une réelle histoire dans le ski et j'espère qu'elle pourra perdurer encore longtemps.

@25 - Rivière Charlotte

Anonymat : non

Date de dépôt : Le 16/04/2024 à 13h46

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation non publiée

Objet : Remplacement du télésiège de Beauregard

Contribution : Il semble important de remplacer l'installation existante pour des raisons de fiabilité de fonctionnement et de sécurité. Le fait que ce soit un remplacement et non une création de ligne, limite l'impact sur l'environnement, de même que la réduction du bruit et du nombre de pylones pour la nouvelle installation. Sans rien enlever au charme du domaine skiable de Combloux, elle pourra assurer un accès plus sécuritaire à la partie la mieux enneigée du domaine, accès qui pourra se faire même en cas d'absence de neige sur le bas, permettant à tous d'accéder aux portes du mont blanc même lors d'hiver défavorable. La présence de cabines facilitera en outre l'embarquement des familles et des enfants, très présents à Combloux, et renforcera la sécurité et la sérénité de tous les usagers et personnels à l'embarquement.

@26 - MADEUF BERNARD

Anonymat : non

Organisme : ESF COMBLOUX

Date de dépôt : Le 16/04/2024 à 13h48 **Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : REMPLACEMENT DU TELESIEGE DE BEAUREGARD

Contribution : Ce télésiège est à remplacer au plus vite . La survie de la station en dépend ; On le sait , mais il est urgent d'agir . Mon avis sur le type de remonte mécanique a implanter à long terme est un télé mixte départ des parkings, arrivée ravine et un intermédiaire débarquement et embarquement à l arrivée actuelle .

@27 - Prost Jean Michel

Anonymat : non

Organisme : Moniteur de ski

Date de dépôt : Le 16/04/2024 à 14h47 **Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : Remplacement du télésiège de Beauregard

Contribution : Le remplacement du télésiège de Beauregard est nécessaire pour plusieurs raisons: - l'actuel télésiège débrayable est obsolète à tous les niveaux. Sa technologie et sa conception peuvent même le rendre dangereux pour l'embarquement des jeunes skieurs. De nombreuses pannes sont venues alimenter son fonctionnement ces dernières années. - un télémix permettrait de transporter les skieurs en bas âges en sécurité avec une benne hermétique. - un espace débutant pourrait être envisagé à l'arrivée du télémix pour contrer les hivers faiblement enneigés ou victime de redoux (du au réchauffement climatique). Avec le télésiège actuel, il n'est pas possible de transporter à la montée et à la descente des skieurs débutants de façon régulière, cela provoquerait des attentes considérables car l'installation ne le permet pas.

@28 - ESF ESF

Anonymat : oui

Organisme : ESF

Date de dépôt : Le 16/04/2024 à 14h53 **Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : Changement télésiège de Beauregard

Contribution : Ce projet aura un impact positif pour l'activité touristique de la vallée et de notre station = Amélioration de l'accès au domaine skiable avec un meilleur flux des skieurs (confort, débit) pour cet appareil qui est le seul qui puisse monter les skieurs en haut de la station de ce côté. Le choix d'un appareil Télémix, permet un embarquement plus sécuritaire pour les enfants, ces enfants souvent en cours ESF pourront embarquer en grand nombre par cabine alors que sur un télésiège il faut pas plus d'un enfant par siège, il y aura donc moins d'attente pour l'embarquement. Cet appareil sera également moins sonore, plus esthétique, et évitera un trop gros travail de mise en place chaque matin (gare..) par le service des remontées

@29 - MARQUET GAETAN

Anonymat : non

Date de dépôt : Le 16/04/2024 à 15h12

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : Tracé du nouvel appareil

Contribution : Mesdames, Messieurs, Je me permet de revenir vers vous concernant le tracé du nouvel appareil qui est prévu à minima pour les 20 prochaines années. Le départ envisagé ne peut être celui du départ actuel. En effet, nous ne pouvons pas continuer à faire venir la clientèle à pieds jusqu'au départ actuel. La clientèle touristique ne souhaite plus porter ses skis et surtout avec des enfants en bas âge et dans la boue comme nous avons eu plusieurs semaines durant cet hiver. Quant aux locaux, la facilité d'accès au départ de Saint Gervais, la Princesse, les Contamines... et est à mon avis, un énorme préjudice pour les PMB. Par ailleurs, cela libérerait de la place pour prévoir autre chose sur cette zone de plus intéressante pour la station. Le départ devrait être au fond des parkings des Brons (en aval de tous les parkings) en lieu et place du télésiège de

Mowgli qui n'a lui aussi pas du tout le débit demandé pendant les périodes de grosse affluence. L'arrivée actuelle ne permet pas et ne permettra pas d'assurer une activité pérenne pendant les prochaines années. En effet, nous devons nous projeter vers une arrivée plus haute en altitude pour limiter les problèmes connus et reconnus avec des hivers plus doux et moins enneigés. Est ce que nous pourrions imaginer une arrivée au sommet de la Ravine afin de développer un accès direct sur l'ensemble des PMB pour les skieurs confirmés une partie débutant, piou piou autour de l'existant "Ours des près" afin d'assurer aussi la pérennisation de notre ESF une partie piétons - raquettes - skis de rando avec des circuits col du jallet, Christomet, Croise Baullet... un retour station en sécurité et simple du fait de l'emplacement une piste de luge digne de ce nom utilisant le chemin d'été un accès direct sur le stade de Crève Cœur lors des compétitions qui pourraient de plus, commencer beaucoup plus tôt et finir beaucoup plus tard sur la saison des pistes de vtt voire Montaincart pour les 3 autres saisons Restant à votre disposition. Cordialement.

@30 - Quentin

Anonymat : oui

Organisme : Esf

Date de dépôt : Le 16/04/2024 à 15h22 **Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

Etat : Observation non publiée

Objet : Remplacement TSD BEAUREGARD

Contribution : Bonjour, Au vue des nouvelle contrainte sécuritaire et d'affluence lié au raccourcissement de la période d'exploitation des remontées mécanique, il me semble important d'opter pour le changement après 40 ans d'exploitations, le télésiège de beauregard qui est un axe indispensable pour l'exploitation des piste de ski n'est plus adapté et remets en questions le bon fonctionnement de la station de Combloux. Avec un projet de telemix, les contrainte sécuritaire pour les plus jeune serais résolu mais aussi la possibilité d'exploiter le domaine sur des altitudes plus élevé pour les débutants se qui pourrait allonger la durée d'exploitation et faire vivre le village sur une période plus longue et de manière plus fiable. De plus si Combloux veux continuer à être la perle du mont blanc pour les familles, investissement dans une remontée mécanique sécuritaire qui apporterait plus de garantie sécuritaire et de confort pour les clients ainsi que plus de débit et une possibilité d'un espace débutant à plus haute altitude permettrait de ne pas perdre la clientèle qui se tourne vers les stations de haute altitude. Merci

@31 - Prost Déborah

Anonymat : non

Organisme : Monitrice de ski - ESF Combloux

Date de dépôt : Le 16/04/2024 à 15h51

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : Remplacement du télésiège de Beauregard

Contribution : Voici les raisons pour lesquelles je trouve nécessaire de remplacer le télésiège de Beauregard : - Le télésiège de Beauregard est en service depuis de nombreuses années . Vieillissant et obsolète il a connu cet hiver beaucoup de pannes nécessitant son arrêt total pendant plusieurs heures ... La mise en place d'un telemix permettrait d'offrir aux utilisateurs une remontée mécanique plus moderne , plus sécuritaire et avec un meilleur débit pour un accès plus rapide au domaine. Notre

clientèle sera donc satisfaite et restera fidèle à notre station . - Combloux est une station appréciée pour son côté familiale, accessible même aux plus jeunes. Dans mon activité de monitrice de ski , nous encadrons en grande majorité des enfants . L'embarquement au télésiège peut s'avérer compliqué et doit nécessiter la présence d'adultes pour les enfants de moins de 1m25. La mise en service d'un telemix avec des cabines de 10 places permettrait un embarquement plus sécuritaire et plus simple pour nos groupes. - Au vue de l'enneigement des derniers hivers et du réchauffement climatique , la mise en service d'un telemix permettrait un accès au sommet où l'enneigement serait plus garanti qu'au pied du domaine . Avec cette accès en altitude , la création d'un espace débutant serait judicieux afin de permettre à chacun de skier dans de bonnes conditions . - La mise en service d'un telemix pourrait permettre le développement des activités estivales à Combloux . En effet que ce soit pour le VTT , la randonnée ou uniquement un accès pour les piétons qui voudraient contempler la vue , Combloux pourrait devenir une station ouverte à l'année qui proposerait des activités adaptées et variés!

@32 - Brondex Louis

Anonymat : non

Organisme : Moniteur de ski

Date de dépôt : Le 16/04/2024 à 16h22 **Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : Remplacement du télésiège de Beauregard

Contribution : Le remplacement du télésiège de Beauregard par un télémixte serait un super pas en avant pour l'activité touristique hivernale de Combloux. L'arrivée d'une nouvelle remonté au pied de la station permettrait d'offrir une meilleur prestation aux clients. Que ce soit en terme de confort car l'actuel télésiège n'est pas le plus confortable mais aussi en ce qui concerne le débit et la sécurité. En effet, les télécabines qui seraient présentes sur la nouvelle remontée permettraient un embarquement plus sécuritaire des enfants. A l'heure actuel, il est aussi important de regarder vers le futur qui annonce certainement une augmentation des hivers pauvres en neige. Le télémixte permettrait de mieux satisfaire notre clientèle débutante en ayant la possibilité de déplacer l'espace débutant au sommet du télésiège et donc profiter de l'altitude.

L'espace au sommet du télésiège de beauregard offre un terrain qui permet facilement l'apprentissage débutant or actuellement le télésiège ne permet pas d'en profiter. Enfin, pendant les périodes de fort afflux, (Février, Décembre) le télésiège de Beauregard qui est vieux donne lieu à des pannes qui posent un gros problème car c'est la seul infrastructure partant du bas de la station. Ces pannes sont désagréables pour tout le monde que ce soit pour les personnes qui travaillent sur le domaine ou alors les touristes. Elles obligent aux clients et cours ESF de prendre une navette vers la télécabine du Jaillet. La technologie plus récente que possèderait le télémixte permettrait de diminuer de manière considérable les nombre de pannes dans une année et de fiabiliser le départ de notre station. Mer

@33 - Ponchaud Regis

Anonymat : non

Organisme : Moniteur ski

Date de dépôt : Le 16/04/2024 à 16h27 **Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

Etat : Observation non publiée

Objet : Remplacement télésiège de beauregard

Contribution : Depuis plusieurs années le télésiège de beauregard est obsolète. Une nouvelle remontée ne serait pas du luxe avec un débit plus important, une prise en charges adapté. À tous les niveaux de skieurs du confirmé au débutant, un côté sécuritaire pour les enfants, (risque de chute) embarquement par groupe. Ce projet de télé-mixte à mon sens est une bonne solution.

@34 - DUCREY Esther

Anonymat : non

Date de dépôt : Le 16/04/2024 à 17h20

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : Avis FAVORABLE au remplacement du télésiège de Beauregard **Contribution :** Monitrice de ski à Combloux, le projet de remplacement du télésiège de Beauregard me tient particulièrement à cœur et est à mon avis primordiale pour le futur de notre station. Le remplacement du télésiège par un télémix est une très bonne initiative surtout avec le manque d'enneigement dont on va devoir faire face certainement les prochaines années. Nous l'avons vu cet hiver, il est très important de développer ou de prévoir une zone débutant au sommet de Beauregard afin de pouvoir accueillir votre clientèle quelque soit les conditions. Les cabines permettront aux usagers (skieurs ou piétons) de redescendre bien plus facilement. Ce nouveau appareil nous offrira également une sérénité que nous n'avons plus actuellement ... La vétusté de Beauregard engendre de nombreuses pannes au cours de la saison ... Son débit est de plus en plus faible alors que c'est le SEUL appareil qui peut nous monter plus haut ... Un nouvel appareil fluidifiera le flux ! Les cabines de ce nouvel appareil apportera aussi plus de sécurité ! En tant que monitrice de ski, la sécurité des enfants est un point d'ordre et une cabine de 10 personnes nous permettait d'assurer la sécurité d'un groupe entier en même temps et sous la responsabilité d'une même personne ! Ce nouvel appareil pourrait également être ouvert l'été pour faciliter l'accès au chemin de montagne et développer le VTT qui est aujourd'hui une activité en croissance +++ ! Il est nécessaire de penser 4 saisons aujourd'hui pour une station comme Combloux. Pourquoi pas également, ajouter une salle hors-sac sous la gare d'arrivée du télémix ... Celle de la Cry est bien trop loin pour les clients qu'ils veulent continuer à skier après une pause. Il aurait été d'ailleurs judicieux d'en créer une lors de la construction de la salle des machines de la nouvelle retenue d'eau de Pertuis ... En bref, je suis plus que favorable à ce projet afin dynamiser et pérenniser notre si belle station !!!!

@35 - SOCQUET CLERC MONIQUE Anonymat : non

Date de dépôt : Le 16/04/2024 à 18h36 **Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : REMPLACEMENT DU TELESIEGE DE BEAUREGARD

Contribution : 1/ Il y a effectivement urgence à remplacer Beauregard, mais pour un fonctionnement été (activités VTT, marche, etc... nouvelles activités à réfléchir) et hiver (ski mais aussi nouvelles activités à réfléchir en cas de pas de neige) Au vu des conditions climatiques actuelles, il devient urgent de réfléchir dans le sens où nous pourrions peut-être, un de ces jours pas si lointains, ne plus être une station de sports d'hiver. 2/ Télémixte (sièges et cabines) au tout minimum pour le transport aisé et sécurisé des enfants et des piétons (avec aménagement de chemins de promenades sur

le haut du domaine : voir Les Contamines où les piétons accèdent aux chemins de promenades en haut du massif, par les télécabines). Mais pourquoi pas télécabine tout simplement puisqu'il semblerait (après discussion avec un élu ... moi je ne maîtrise pas la question) qu'un télécabine ne coûte pas plus cher qu'un télémixte ??? 3/ Si l'arrivée peut-être à l'emplacement du Beuregard actuel (avec un aménagement d'un espace pour les débutants puisqu'il y a de la place), il y a plusieurs solutions pour le départ : * soit il part à l'emplacement de départ du Beuregard actuel, avec OBLIGATOIREMENT un(des) ascenseurs depuis les parkings de Moogly (tapis roulants, tunnels, à réfléchir) tant montants que descendants (en cas de pas de neige, on a vu l'expérience boueuse et fastidieuse pour les familles, de la montée des parkings du bas au départ des remontées, ou inversement) * soit il part lui-même des parkings de Moogly en aménageant un cheminement "tranquille" pour les débutants ou presque, les emmenant des Brons jusqu'à son départ. 4/ Avec le changement de Beuregard, on ne peut pas se contenter de changer un télésiège, on doit inscrire ce remplacement dans un projet global et réfléchi de façon à enfin réaliser "la grenouillère" dont on parlait déjà il y a 30 ans Difficile de s'y retrouver pour nos clients aujourd'hui : en pause devant le Slalom 2 cet hiver, une dizaine de minutes seulement, pas moins de 5 demandes d'information concernant la situation des caisses pour les forfaits ("faut que je redescende avec les enfants, j'arrive du parking du bas, pffff... faut que je monte jusque là haut ... Beuregard ... mais le départ des cours ESF est ici ... pffff....) Changer Beuregard, c'est l'occasion de repenser un ensemble pour les années qui viennent, mais peut-être encore plus loin. Facile à dire, mais pas facile à faire il manque toujours la même chose les finances.

@36 - Ponchaud Leo

Anonymat : non

Date de dépôt : Le 16/04/2024 à 18h52

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : Projet de beuregard

Contribution : Il est essentiel et indispensable d'avoir un nouvel appareil sur le domaine de combloux. L'appareil de Beuregard a besoins d'être remplacer selon moi pour ses quelques point: - Une meilleure sécurité à l'embarquement et débarquement pour les enfants, et débutants, ce qui est indispensable, car la majorité des pistes débutantes sont desservies par cet appareil. - un meilleur rendement, les impacts sur les coup électriques seront sûrement plus faible avec des avancée technologique. - l'appareil a un coup environnemental moindre au vus du nombre de pylône à la baisse, et une pollution sonore à la baisse aussi. Peut permettre aussi à la station d'attirer plus de touristes, due à l'augmentation du débit, donc une activité économique en hausse, pour la commune. Un telemixte permettrai en cas d'hiver sans neige d'adapter le sommet de la station en zone débutante pour accueillir tout les niveaux. Et confort en cas de mauvais temps Permettrai l'aménagement de garage sous la gare.

@37 - IDESHEIM MAXENCE

Anonymat : non

Organisme : ESF

Date de dépôt : Le 16/04/2024 à 19h28 **Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

Etat : Observation non publiée

Objet : Remplacement du télésiège de Beauregard

Contribution : Madame, Monsieur, En tant que moniteur de ski temporaire à l'ESF de Combloux, je me permets de déposer ma contribution concernant le changement du télésiège de Beauregard. Je suis bien évidemment favorable au renouvellement de cette vieille remontée mécanique, totalement dépassée, qui tombe régulièrement en panne, dont l'huile coule des pylônes et de la gare dès qu'il neige ou qu'il pleut, qui est bruyante et qui ne permet pas de monter et descendre piétons ou skieurs de faible niveau. Cette remontée se situe à une place stratégique, elle est la seule qui permette d'accéder au domaine skiable du côté de Combloux la Cry. Ne pas la changer, au delà de la vétusté de l'appareil, c'est condamner progressivement mais sûrement la station de Combloux. N'étant que moniteur temporaire, j'évolue sur beaucoup d'autres domaines skiables et Combloux est la seule dont l'accès au domaine skiable se fait par une seule remontée mécanique, qui de plus est largement vétuste. Les raisons qui me pousse à être favorable à un tel renouvellement sont les suivantes: - Accès rapide et sûr par une remontée mécanique moderne au domaine skiable de Combloux par le côté la Cry. - Le remplacement par un télémix me semble être la meilleure solution pour pouvoir monter et redescendre la clientèle, même quand le front de neige de la Cry n'est plus praticable. Ce choix permet également de monter et descendre les groupes de niveaux faibles ainsi que les enfants, qui représentent une grande partie de notre clientèle. - L'expérience de cette année nous a montré l'importance de développer un espace débutant à 1500m d'altitude sur le plateau au sommet de Beauregard. Il faut donc pouvoir monter et descendre les clients, ce que ne permet pas le télésiège actuel. - Cette nouvelle remontée aura moins de pylônes, donc sera moins impactante d'un point de vue visuelle et sonore. - La gare de départ sera mieux intégrée, moins bruyante et donnera un aspect positif et moderne à la station. L'image de ce vieux télésiège de Beauregard est déplorable pour la clientèle et l'image de la station. - Un appareil moderne répondra bien mieux aux contraintes environnementales, nombre de pylônes inférieurs, intégration au paysage, nuisances sonores, consommation électrique... S'il y a encore le souhait d'accueillir des skieurs à moyen et long terme sur le domaine skiable de Combloux, cela ne pourra se faire qu'avec le changement du télésiège de Beauregard. En vous remerciant pour la prise en compte de ma contribution. Salutations

38 - Chesney LOIC

Anonymat : non

Date de dépôt : Le 16/04/2024 à 20h09

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : Remplacement du télésiège de beauregard

Contribution : C'est un beau projet pour la station qui permettra de renouveler un matériel vieillissant coûteux en entretien et à la fiabilité aléatoire. Il pourra redonner un nouveau souffle à la station avec un appareil dernier cri unique dans la vallée et permettant l'embarquement de tous les publics hiver comme été. La possibilité d'accéder aune altitude supérieur à pied permettra les années de faible en enneigement un acces aux parties supérieurs du domaine et un retour sans skis, ce qui est positif vu les hivers que l'on a. Cordialement Loic Chesney

@39 - Dubourgeal Arnaud

Anonymat : non

Organisme : Esf Combloux

Date de dépôt : Le 16/04/2024 à 21h17 **Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique
Etat : Observation publiée

Objet : Remplacement du télésiège de beauregard

Contribution : Je pense qu'une nouvelle installation au départ du domaine de Combloux est vitale pour la survie de la station et de l'Esf. Le choix d'un appareil mixte est judicieux pour l'embarquement des enfants, en période hors vacances scolaires en toute sécurité, également en cas d'intempéries, le fait de remplacer la gare d'arrivée nous permettra de faire une dépendance dans le sous-sol (salle hors sac, garderie...) La gare d'arrivée sera totalement intégrée dans le paysage et nous permettra le cas échéant de réaliser des départs de cours ou de développer un espace jardin des neiges en cas d'absence de neige sur le bas de la station. Il faudra réfléchir également à un retour depuis la ravine afin d'éviter la piste rouge des bouquetins pour les skieurs débutants. Ce qui nous permettra de skier avec les débutants sur les secteurs de Megève avec un retour par la gentiane pour éviter un retour permanent sur la croix. De plus je pense que cette nouvelle installation montrera notre dynamisme à l'égard de notre clientèle d'habitues et sera remarquée par les hivernants

@40 - CONSEIL CHRISTOPHE

Anonymat : non

Organisme : moniteur de ski a combloux **Date de dépôt :** Le 16/04/2024 à 21h33 **Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique **Etat :** Observation publiée

Objet : projet remplacement du TSD de beauregard

Contribution : je suis pour ce projet pour le developpement et l'evolutionde notre domaine skiable ainsi que pour la survie de l'économie local je suis pour ce projet pour - réduire le nombre de pylones - pour la sécurité des enfants de moins 1m 25 car ils pourront monter avec leurs moniteurs (9 enfants + 1 moniteur) - pour pouvoir faire accéder un bon nombre de personnes (skieurs debutants et expérimentés , promeneurs etc....) a un nouveau front de neige situé a 1530 metres d'altitude et ou il y a encore de la neige (on a vu cela cette saison) - et tous simplement avoir un appareil de dernière génération avec la technologie d'aujourd'hui , j'espere le TPO du TOP

@41 - Dubreuil Davy

Anonymat : non

Organisme : ESF DE COMBLOUX

Date de dépôt : Le 16/04/2024 à 22h10 **Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique
Etat : Observation publiée

Objet : Avis renouvellement de Beauregard

Contribution : Bonjour Étant moniteur de ski à l'ESF de Combloux depuis 17 années, je suis ravi de donner mon opinion sur le remplacement de Beauregard. Ce nouveau Beauregard a de belles ambitions car avoir choisi un telemix est une option très intéressante car les cabines de 10 places pour monter nos collectifs de 9 élèves et 1 moniteur est parfaite et pour aussi apporter une protection les jours de mauvais temps à nos skieurs utilisant la remontée. Aussi au vue de nos dernières saison hiver, le manque de neige sur le bas de la station est inquiétant. Cet appareil nous permettra de penser à de beaux terrains débutants au sommet de Beauregard, on pourrait envisager plusieurs fils neige et pourquoi pas un petit télésiège débutant au dessus du Cœur d'Or

(anciennement le Glacier). Aussi ce projet va embellir la station car la porte d'entrée la plus importante des Portes du Mont Blanc est Combloux et pour moi, on a besoin d'avoir un bel appareil pour la vitrine du domaine, donner envie au public de Combloux est une priorité. J'espère vivement que le projet va aboutir sur l'année 2025. Le télésiège actuel de Beaugard est à bout de souffle et tous les acteurs de la station retiennent leurs souffles quand il tombe en panne. Je vous remercie de votre lecture et vous souhaite une entière réussite dans ce projet. Bien cordialement Davy Dubreui

@42 - DEMANGE Christine

Anonymat : non

Organisme : ESF Combloux

Date de dépôt : Le 16/04/2024 à 22h23 **Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

@43 - Baudin Caroline

Anonymat : non

Organisme : ESF Combloux

Date de dépôt : Le 16/04/2024 à 22h27 **Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : Assurer la pérennité de notre domaine skiable

Contribution : Il est important et urgent de remplacer l'appareil existant vieillissant tant pour assurer un accès fiable pour la clientèle et sécurisant avec l'installation d'un telemix pour nos élèves (monitrice ESF). Ce type d'appareil sécurisera également la pérennité de notre domaine même si nous devons encore faire face à des saisons compliquées, car même les skieurs de niveau assez faibles pourront ainsi rejoindre des pistes adaptées. De plus, le fait de pouvoir utiliser un emplacement déjà aménagé sera plus facile pour une intégration idéale tant par la réduction du nombre de pylônes, que du bruit occasionné par l'appareil.

@44 - BRONDEX Jean Michel

Anonymat : non

Organisme : ski club et école de ski

Date de dépôt : Le 16/04/2024 à 22h42 **Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : Remplacement du télésiège de Beaugard

Contribution : Le télésiège de Beaugard est un appareil obsolète et peu fiable; pannes régulières . Le télésiège de Beaugard est un élément vital du domaine des Portes du Mont Blanc puisqu'il est le seul appareil au départ de Combloux permettant d'accéder au domaine skiable. Il est urgent de le changer. Améliorer la sécurité des usagers: L'embarquement des enfants en cabine est beaucoup plus sécuritaire que sur les sièges. Mon avis personnel, je mettrais que des cabines . Tracé de l'appareil : Le tracé retenu pour l'appareil en lieu et place de l'appareil existant manque d'ambition. Le départ devrait se situer au niveau du parking de Mowgli pour faciliter l'accès à l'embarquement, moins de marche à pied et de boue. L'arrivée devrait être au sommet du télésiège de la Ravine avec la possibilité d'ouvrir un nouvel espace débutant pour les périodes où la neige manque sur le "front de neige" actuel. En conservant l'arrivée actuelle il n'est pas possible de rejoindre le sommet de l'appareil de manière gravitaire,

ce qui pose un problème pour un retour station au cas ou le retour à ski n'est pas possible. En espérant que mes remarques vous aident à choisir le meilleur outil pour les 15 ans à venir, cordialement.

@45 - Bourgouin Mathis

Anonymat : non

Date de dépôt : Le 16/04/2024 à 23h17

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : Remplacement du télésiège de beauregard **Contribution** : Voir le document déposé en pièce jointe Merci

Pièce(s) jointes(s) :

Bonjour,

Je suis allé consulter le dossier d'enquête publique le Vendredi 29 Mars au matin, je me permets donc de donner ici mon avis de moniteur de ski et de combloran quant au projet dont il est question.

Le Télésiège de Beauregard est à présent une vieille machine qui nous a fait défaut à de nombreuses reprises durant les hivers précédents, il présente de nombreux inconvénients en l'état actuel des choses :

- La difficulté de faire embarquer les enfants et les débutants des cours collectifs
- Les taches de graisses sur les vêtements
- Le faible débit
- Le bruit dans la gare de départ etc...

Il semble donc nécessaire de le remplacer, ou du moins de le supplanter.

Cependant tous ces défauts dus à la vétusté ne sont rien, le véritable point négatif de ce télésiège est son emplacement.

D'une part le départ, situé à plus de 250m du parking de la Cry par le chemin ou à plus de 100m du parking de Mowgli par les champs. Nous avons vu cet hiver que l'accès au télésiège en cas de manque de neige est catastrophique. Cet emplacement est certes stratégique quand il est enneigé car il permet une liaison gravitaire depuis le point de rendez-vous des cours collectifs, il est accessible depuis le parking de Cuchet à ski et le télésiège de Mowgli permet tant bien que mal la liaison entre le départ et les parkings du bas. Hélas il me semble que miser sur un enneigement permanent du front de neige dans les années à venir est une utopie. Cela irait à l'encontre de la tendance climatique, et bien que les moyens d'enneigement artificiels se diversifient, il semble raisonnable de se baser sur l'enneigement naturel et les températures observées pour poser les bases d'un tel projet.

D'autre part l'arrivée, vite encombrée durant les périodes de vacances, nous avons encore une fois constaté cet hiver qu'il serait difficile d'établir un départ de cours collectifs directement en haut (lors de la dernière semaine des vacances de février), du fait de la pente du départ de la piste de la Gentiane, délicat à franchir pour les débutants. Il faut bien admettre que le plat sous les trois derniers pylônes avant la gare d'arrivée est potentiellement adapté à recevoir des cours débutants (jardin d'enfant, oursins), au prix de quelques aménagements.

Le défaut majeur de cet emplacement d'arrivée est qu'il n'est gravitairement pas accessible depuis une autre installation. Bien que l'accès aux remontées mécaniques fût désastreux ce dernier hiver, il en a été de même pour le retour station, du fait de son visuel mais surtout pour sa dangerosité. Il paraît donc évident qu'il faille à l'avenir prévoir un retour station par le biais d'une installation, pour pallier aux hivers sans neige qui se feront de plus en plus fréquents. Mais comment prendre une télécabine pour rentrer si on ne peut pas rejoindre son emplacement haut à ski ? En marchant...

Certes il est possible de rejoindre le sommet de beauregard gravitairement depuis la piste de la ravine, or il n'existe pas de piste sur cet itinéraire. Conserver le même emplacement pour l'arrivée signifierait de faire une croix sur l'alternative du retour station ski aux pieds, ou d'investir d'ici qu'il n'y ai plus de neige sur le bas de la station (15 ans maximum) dans une autre remontée mécanique par laquelle les usagers pourraient rentrer sans skier dans la boue.

En laissant de côté l'emplacement de l'installation, le télémix est-il vraiment nécessaire ? Le débit de passager à la montée en sera augmenté et facilité mais là non plus on ne pense pas au retour, on ne peut pas prendre un siège à la descente et donc le débit de descente ne correspondra pas à la quantité d'usagers pour descendre. Pourquoi ne pas installer une télécabine qui parait plus simple à l'usage, sans avoir les contraintes de la réalisation du télémix.

Il est simple de critiquer un projet dont on est extérieur à la réalisation, c'est pour cela que je vais vous proposer une idée alternative, peut-être est-ce orgueilleux de ma part de penser avoir la solution mais quand on peut donner son avis, autant aller au fond de sa pensée.

Il existait avant la construction du télésiège de pertuis une ligne dans le prolongement de ce dernier, l'ancien télésiège du chable dont l'axe est toujours défriché.

Pourquoi donc ne pas se resservir de cette ligne, non pas en créant une nouvelle installation à proprement dit mais en prolongeant celle de pertuis ?

Les gares actuelles du télésiège pourraient être conservées, la gare de départ servirait ainsi d'intermédiaire, et permettrait de recycler les skieurs sur le haut de la station. Cette configuration offrirait aussi la possibilité de transporter des clients durant l'été, il est possible d'imaginer des pôles touristiques au sommet des pistes, comme celle du Jaillet par exemple, et également à l'intermédiaire puisqu'il y aura bientôt un lac sur lequel il est aussi envisageable d'attirer du monde grâce par exemple à une base aquatique de jeux comme celle de Praz sur Arly. Ainsi pérenniser l'installation pour le jour où le ski ne sera plus praticable dans nos altitudes, et d'ici là offrir un nouveau type de divertissement estival à notre clientèle sur notre commune.

La gare de départ se situerait à l'emplacement du bas du téléski de Mowgli, permettant ainsi un accès gravitaire à ski depuis tous les autres parkings en cas d'enneigement suffisant, cela recentrerait les protagonistes de la station en se rapprochant de la caisse principale et de la garderie, et il est possible d'imaginer une gare dans laquelle tous les acteurs majeurs de la station auraient une succursale, ce qui faciliterait l'accueil de nos clients. En l'état actuel des chose, le parcours d'une famille en vacances à Combloux est semé d'embuches lorsqu'elle veut prendre des cours, acheter des forfaits, louer du matériel, faire garder son enfant à la garderie... Autant d'étapes trop éloignées géographiquement sur le front de neige. L'idée d'une « SuperGare » comme celle de Rochebrune regroupant ESF, restauration, location de matériel, caisse des remontées, parking souterrain et consigne serait à étudier.

La gare d'arrivée resterait au même endroit et offrirait donc l'accès au sommet des pistes à tous les usagers du domaine, et par conséquent au meilleur enneigement possible. Cet emplacement où se retrouveront les skieurs confirmés qui sont ainsi à portée des autres installations du domaine en une seule montée, et les débutants qui pourraient se faire la main sur les pentes douces que nous offre le sommet de notre station. C'est pour ces derniers qu'il va falloir organiser cet endroit différemment. On pourrait imaginer un jardin d'enfant au plus proche du débarquement, peut être à l'emplacement du bivouaque, à condition de le déplacer de quelques dizaines de mètres. Notez qu'un tapis roulant accessible à tous serait bénéfique pour une station qui se dit familiale. Le départ de la piste de la Bel Ava, large et sans dévers, avec arrêt naturel au croisement avec la piste des dames est un espace intermédiaire parfait. Le départ de la piste de la croix offre lui aussi un terrain de jeu parfait pour les pratiquants peu rassurés, du sommet jusqu'à plaine joux. On a constaté encore cet hiver que le passage de cette piste sous l'alpage du Châble se fait de plus en plus périlleux pour les petits niveaux, il était bien ce télésiège de plaine joux finalement...

Cet endroit offre de multiples possibilités pour l'accueil des clients débutants et un espace correspondant à celui des Brons et Garettes actuel déplacé à 1800m d'altitude pourrait être fonctionnel pendant quelques décennies encore contre quelques années seulement si la situation ne change pas.

L'hypothétique projet décrit ci-dessus n'est sans doute pas sans faille, mais il me paraît primordial de créer une remontée mécanique qui puisse faire office d'ascenseur. Le retour ski aux pieds aux parkings à une date de péremption qui se rapproche chaque année.

D'un point de vue financier, le projet Beauregard semble plutôt coûteux. Je ne connais pas la santé des comptes bancaires des remontées mécaniques, mais une telle dépense pour un projet dont il y a tant à dire est-elle justifiée ? L'amortissement de cet investissement se fera sur quelques décennies encore, sans être trop pessimiste il est d'ailleurs possible qu'il ne soit pas payé le jour où la neige ne tombera plus à Combloux, on parle donc du dernier investissement significatif sur le domaine skiable. C'est pour cela qu'il est crucial de mener ce projet à bien, vers une solution d'avenir.

En conclusion, notre station pourrait tirer encore des bénéfices des atouts qu'elle possède, à condition de les jouer avec précaution. Combloux ne pourra se suffire éternellement à son panorama exceptionnel et son accueil chaleureux pour attirer sa clientèle. Nous devons faire face aux enjeux climatiques et financiers pour pérenniser ce secteur d'activité qui compose la base de l'économie de notre territoire. Un projet tel que le renouvellement de Beauregard ne représente pas seulement l'avenir de notre station de ski mais aussi celui de l'économie liée au tourisme de notre territoire, soit la plupart de l'activité.

Mathis Bourgoïn

@46 - TERRIEN Anthony

Anonymat : non

Organisme : ESF COMBLOUX

Date de dépôt : Le 16/04/2024 à 23h26 **Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique
Etat : Observation publiée

Objet : Projet Vital pour notre station

Contribution : Il est impératif, pour que la station puisse continuer à exister. Non seulement le TSD de Beauregard est obsolète, mais ne permet plus de garantir fiabilité dont il doit faire preuve. Lorsque les hivernants vont skier sur le domaine, c'est lui qui donne la première impression : c'est notre vitrine. La clientèle a besoin de confort, fiabilité et sécurité. Stop aux nuisances sonores et tâches de graisse. Au-delà de cela, la station est à caractère familial par excellence. Le choix d'un télémixte permettra de monter en sécurité même avec des enfants en bas âge et de redescendre également ! il permettra d'envisager un aménagement débutant sur le sommet de la remontée et d'évoluer sur le domaine même en cas de manque de neige sur le bas de la station. Un débit et une ergonomie bien supérieure redonnera le sourire à notre clientèle qui, malgré l'attachement fort qu'ils ont à Combloux commencent à penser aux solutions alternatives des stations d'altitude. Il est temps de leur donner goût à rester ici... nous demander si il faut changer Beauregard équivaux a nous demander si on veut continuer le ski a Combloux ou tout arrêter! CE PROJET DOIT VOIR LE JOUR ! C'EST VITAL!

@47 - Gaudichon Valentin

Anonymat : non

Date de dépôt : Le 16/04/2024 à 23h59

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation non publiée

Objet : Remplacement télésiège de Beauregard

Contribution : Je fais scinder mon argumentation en 4 points : 1) Cette remontée mécanique est un élément essentiel, stratégique et vital, car c'est le seul appareil permettant l'accès au domaine skiable intermédiaire depuis Combloux vers le domaine des portes du mont blanc. Il est donc essentiel pour avoir un futur durable pour notre magnifique domaine. C'est la raison pour laquelle je pense qu'un télécabine avec intermédiaire comme sur la princesse serait primordiale. Intermédiaire à l'arrivée de la gare d'arrivée de Beauregard pour un terminus au sommet des salles. 2) L'altitude d'arrivée permettrait d'avoir un aménagement et la réalisation d'espaces débutants au sommet, ce qui permettrait de sécuriser l'activité lors des saisons ou l'enneigement sur le bas du domaine est faible ou nul. Ceci permettrait de rassurer les parents qui ont de jeunes enfants et qui doivent prendre les RM. 3) Le télésiège existant utilise une technologie débrayable de première génération qui n'est plus adaptée aux besoins, ni en termes de sécurité, ni de débit, ni de confort. Ceci entraîne des problèmes de fiabilité qui causent de nombreuses pannes comme en Février. Ceci est donc une mauvaise vitrine pour notre station pour des clients qui payent des forfaits 45€ voir plus. 4) Un télécabine permettrait aussi d'assurer une activité durable en été qui permet d'assurer un avenir durable étant donné que les saisons d'hiver sont de plus en plus courtes. Les activités d'été ne sont pas à négliger dans nos belles montagnes.

@48 - Valentin

Anonymat : oui

Date de dépôt : Le 17/04/2024 à 00h02

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : Remplacement Télésiège Beauregard

Contribution : 1) Cet remontée mécanique est un élément essentiel, stratégique et vital, car c'est le seul appareil permettant l'accès au domaine skiable intermédiaire depuis Combloux vers le domaine des portes du mont blanc. Il est donc essentiel pour avoir un futur durable pour notre magnifique domaine. C'est la raison pour laquelle je pense qu'un télécabine avec intermédiaire comme sur la princesse serait primordiale. Intermédiaire à l'arrivée de la gare d'arrivée de Beauregard pour un terminus au sommet des salles. 2) L'altitude d'arrivée permettrait d'avoir un aménagement et la réalisation d'espaces débutants au sommet, ce qui permettrait de sécuriser l'activité lors des saisons où l'enneigement sur le bas du domaine est faible ou nul. Ceci permettrait de rassurer les parents qui ont de jeunes enfants et qui doivent prendre les RM. 3) Le télésiège existant utilise une technologie débrayable de première génération qui n'est plus adaptée aux besoins, ni en termes de sécurité, ni de débit, ni de confort. Ceci entraîne des problèmes de fiabilité qui causent de nombreuses pannes comme en Février. Ceci est donc une mauvaise vitrine pour notre station pour des clients qui payent des forfaits 45€ voir plus. 4) Un télécabine permettrait aussi d'assurer une activité durable en été qui permet d'assurer un avenir durable étant donné que les saisons d'hiver sont de plus en plus courtes. Les activités d'été ne sont pas à négliger dans nos belles montagnes.

@49 - Grosset Heïdi

Anonymat : oui

Date de dépôt : Le 17/04/2024 à 06h42

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : Remplacement de beauregard

Contribution : Je pense qu'un telemix peut être une bonne chose pour la station. Elle facilite l'accueil du public. En cas d'hiver sans neige en bas les gens pourront monter pour profiter plus haut des sentiers raquettes luges et pistes de ski. Cette remontée hybride pourrait également développer le tourisme d'été en complément du lac biotope pour rendre la montagne accessible. C'est un bon moyen de promouvoir la station

@50 - BOURGOUIN Gary

Anonymat : non

Date de dépôt : Le 17/04/2024 à 07h35

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation non publiée

Objet : RENDRE ACCESSIBLE LES SOMMETS DES PISTES POUR TOUT LE MONDE

Contribution : A ce jour, il est impossible de rejoindre le sommet des pistes à pied ou pour les débutants... Ce projet ne solutionnera pas ce problème. Donc la seule solution à moindre cout sera de reprendre la ligne de l'ancien Chable... de rejoindre le parking de la Cry au départ du télésiège de Perthuis. Ainsi on pourra monter et DESCENDRE du sommet des pistes qui est le sommet du Perthuis. Inutile de souligner les 4 points suivants qui semblent être logique : - Faire partir le futur télésiège des parking afin d'éviter les clients de monter à pied, de marcher dans la boue ou de faire la queue à Mowgly. - Remettre un télésiège de Plaine Joux partant de la ferme des Pognat car c'est l'avenir de la station : seul endroit à avoir de la neige même en période compliquée et d'être plat. - Créer un espace débutant entre le sommet du télésiège de la Ravine et le

sommet des pistes afin de permettre de donner des cours de ski même en période sans neige. La combe de Crève Coeur offrant un espace expert qu'il faudrait protéger... c'est dommage d'avoir laissé passer le superbe projet d'aménagement porté par le Ski Club qui apportait une réelle solution d'avenir pour le ski expert à Combloux. C'est le seul endroit gardant de la neige même pendant les périodes sans neige donc il faut l'optimiser. - Créer un domaine piéton et ski de fond allant jusqu'au Col du Jaillet minimum... afin de créer une dynamique d'avenir à plus de 1500 m d'altitude. Votre projet de changer Beauregard n'apporte absolument aucune solution, il coûte cher, mieux faut continuer à l'entretenir et mettre des sous dans une vraie solution d'avenir. Il y a 15 ans Mr Chambel voulait absolument faire partir le télésiège de Perthuis de nulle part, ma seule question est : Quel était son projet d'avenir à l'époque ? Faire un parking à ce départ, remonter les commerces de la Cry, comment rejoindre ce départ... Merci de rendre publique sa réflexion car elle n'est pas très claire. En gardant le départ de Beauregard au même endroit vous continuez de rendre inutile les parkings créés (la preuve cette année) où tout le monde se gare devant chez Albert, donc ce n'est pas la solution et de plus vous tuez les commerces de la Cry car ils se situent en dessous du départ des pistes. Nous attendons en parallèle une réelle solution de votre projet 4 saisons qui n'apparaît pas du tout dans ce projet de changer Beauregard et qui est au centre de notre avenir : activités envisagées, solution pour le futur, plan d'action si manque de neige, plan d'action l'été

@51 - Anne-Marie

Anonymat : oui

Organisme : Retraitée Sem Les Portes du Mont-Blanc

Date de dépôt : Le 17/04/2024 à 09h34

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : Remplacement du tsd Beauregard

Contribution : Messieurs, Combloux étant la porte d'entrée principale du domaine Les Portes du Mont-Blanc, ce projet permettra d'améliorer le confort de la clientèle qu'elle soit skieuse ou piétonne, de rendre cette nouvelle installation plus accessible aux enfants et débutants, notamment dans le cadre des cours ESF, de fiabiliser le ski durant la saison hivernale et de permettre un usage 4 saisons

@52 - Marcuzzi Luane

Anonymat : non

Organisme : Esf

Date de dépôt : Le 17/04/2024 à 09h36 **Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

Etat : Observation non publiée

Objet : Beauregard

Contribution : Le projet aura un impact positif pour l'activité touristique hivernale grâce à l'amélioration du service offert en fiabilisant l'accès au domaine skiable depuis le bas de la station de Combloux permettant une meilleure répartition du flux des skieurs entre les différents appareils grâce à l'augmentation du confort et du débit du nouvel appareil. 2) cet appareil est stratégique et vital, car c'est le seul appareil permettant l'accès au domaine skiable intermédiaire depuis Combloux vers le domaine des portes du mont blanc; l'objectif est de fiabiliser et sécuriser son fonctionnement 3) L'altitude d'arrivée et le choix d'un appareil mixte (avec cabines) permet d'envisager

l'aménagement et la réalisation d'espaces débutants au sommet, ce qui permettrait de sécuriser l'activité lors des saisons ou l'enneigement sur le bas du domaine est faible ou nul. 4) Le projet aura un impact positif pour l'activité touristique en général en réduisant les nuisances sonores de l'appareil en fonctionnement à proximité de la zone d'urbanisation de la station. 5) Le projet permet de réduire le nombre de pylônes de ligne en passant de 23 pylônes (appareil existant) à 17 seulement pour l'appareil en projet. 6) le projet concerne un appareil existant et est localisé au sein d'un site déjà aménagé et déjà régulièrement exploité pour les activités touristiques 7) Le télésiège existant, mis en service en 1985, utilise une technologie débrayable de première génération qui n'est plus adaptée aux besoins, ni en termes de sécurité, ni de débit, ni de confort. 8) Fiabiliser l'exploitation : la technologie utilisée pour les télésièges débrayables de première génération comme le télésiège actuel est aujourd'hui obsolète et ceci complexifie l'exploitation avec des pannes souvent imprévisibles et des pièces détachées de moins en moins disponibles. Avec la construction d'une installation correspondant au standard de la technologie débrayable actuelle, la station disposera d'une réactivité importante du constructeur en cas de panne. 9) Améliorer la disponibilité de l'appareil : l'altitude de l'appareil actuel le rend particulièrement sensible au problème de givre. Avec la construction d'un garage à véhicules (sièges et cabines), il sera possible de rentrer les véhicules les soirs de givres afin d'améliorer la disponibilité de l'appareil le lendemain matin. A noter que le garage améliorera aussi la maintenance des véhicules qui resteront rangés à l'abri des intempéries hors période d'exploitation. Enfin le garage permettra aussi de réduire l'impact visuel de l'appareil hors période d'exploitation. 10) le choix de la technologie télémix (cabine 10 Places et sièges) qui va permettre d'améliorer l'embarquement. En effet, avec un positionnement familial reconnu depuis de nombreuses années, le nombre de groupe d'enfant en cours ESF au départ de Combloux est particulièrement élevé, or l'embarquement des enfants de moins de 1m25 sur les sièges nécessite l'accompagnement d'un adulte Avec 2 embarquements séparés, le télémix permet de concentrer les groupes d'enfant sur l'embarquement "cabines", et de préserver le débit de l'embarquement « sièges".11) Améliorer la sécurité des usagers : l'embarquement des enfants en cabine est beaucoup plus sécuritaire que sur les sièges. 12) avec le télésiège actuel, le bruit en gare est extrêmement fort, malgré de lourds travaux d'insonorisation de la gare aval engagés en 2016. Cet appareil est également source de nombreuses taches de graisse tombées sur les vêtements des clients de la station. Avec une installation moderne, le niveau de confort sera fortement amélioré pour les usagers 13) La pente moyenne des pistes desservies par l'appareil, plutôt douces (17% en moyenne), font du télésiège de Beauregard un outil d'apprentissage idéal pour les cours Flocons, 1ère Étoile et 2ème Étoile de l'ESF de Combloux. grâce aux cabines il devrait être possible de faire skier les groupes d'oursons, plus jeunes, qu'il est actuellement trop risqué d'embarquer sur le télésiège actuel 14) L'implantation du garage pour les différents véhicules se fera dans un bâtiment en sous-bassement et donc parfaitement intégré au niveau paysagé

@53 - DAITA Junior

Anonymat : non

Date de dépôt : Le 17/04/2024 à 11h13 **Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

Etat : Observation non publiée

Objet : Pour

Contribution : Pour

@54 - PERRIN Quentin**Anonymat** : non**Date de dépôt** : Le 17/04/2024 à 11h18**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique**Etat** : Observation non publiée**Objet** : Reflexion sur le benefice d'un nouvel appareil en remplacement du TSD de beauregard

Contribution : Après étude du projet, et connaissant bien le domaine de mon village, ses atouts, et aussi ses difficultés, je propose ma réflexion quand au projet déposé. Le premier constat évident est que l'appareil existant est bel et bien obsolète. Nous avons encore pu le constater cet hiver, avec des pannes à répétition. Ceci, même si un travail efficace est réalisé, nuit, à mon sens à l'image, de notre station, de notre village, et du ski en général. De plus, de part son âge et sa conception, même un client amateur peut noter sa vétusté de part le bruit qu'il produit, et son apparence générale. Finalement cet appareil est devenu une "verrue" sur le front de neige, été comme hiver d'ailleurs. D'autre part, le projet proposé est un appareil mix, combinant des cabines et des sièges. Après réflexion c'est ce qui parait le plus évident. Le projet d'un télécabine avait été souvent abordé, mais avec des contraintes pour certaines catégories de skieurs (notamment enfant, déjà skieur mais avec peu d'autonomie) qui doivent déchausser, puis porter leurs skis, puis rechausser... L'appareil mix pourrait être le bon choix pour notre station. En effet nous avons souvent, pendant les périodes fortes, au horaires de départs des cours notamment, des temps d'attente important. Le fait d'avoir 2 embarquements différents permettrait de scinder la file en deux et d'optimiser l'embarquement. De plus l'appareil ayant un débit bien supérieur à l'actuel, l'attente devrait être considérablement réduite, et c'est un gage de qualité, pour l'installation principale de notre station. Enfin la présence de cabine permet la montée, et la descente au besoin, des enfants non autonome sur un siège, en toute sécurité, et à l'abri en cas de mauvais temps. Et pour terminer, je voudrais signaler mon interrogation sur le futur de la station au vu de l'enneigement ces dernières saisons notamment. Malgré que je prenne très au sérieux cette problématique, ce projet me parait inscrit dans une démarche durable. On peut tout à fait imaginer que cet appareil mix permette de transporter à l'avenir d'autres utilisateurs que des skieurs. Peut être de pratiquer autre chose dans nos montagnes mais en prenant un peu d'altitude. Et malgré tout, il me semble qu'il sera encore possible de pratiquer le ski à Combloux pendant les quelques décennies durant lesquels cet appareil sera utilisés. Il serait même idéal que cet appareil parte de plus bas, avec in intermédiaire et monte plus haut, que l'actuel. Mais je crois qu'il faut rester réaliste quant au coût du projet, et à son impact. Encore une fois le fait de uniquement remplacer l'appareil existant en modifiant sa configuration, est une action responsable, et adapté à notre station ainsi qu'a sa situation. En résumé, je suis favorable à ce projet qui me parait être la meilleure option par rapport à celles qui avaient été exposées dans le passé. Je dirais même que le plus tôt sera le mieux.

@55 - Dussert christian**Anonymat** : non**Organisme** : ESF Combloux**Date de dépôt** : Le 17/04/2024 à 11h37 **Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique**Etat** : Observation publiée

Objet : Changement du télésiège de Beauregard par un télémix

Contribution : Cette remontée mécanique est précieuse pour Combloux. Le télémix apportera un nouveau souffle à la station. Le télésiège de Beauregard prend de l'âge et ne garantit plus un bon fonctionnement. Je suis pour ce projet qui va nous apporter beaucoup plus de sécurité pour le transport des enfants et la possibilité de garantir un enseignement aux élèves débutants par manque de neige sur le bas de la station. Il est vrai que l'idéal aurait été de modifier le départ et l'arrivée de cet appareil mais d'après mes informations il un peu tard pour obtenir les autorisations. L'essentiel est d'avoir au plus vite cette installation de manière à satisfaire notre clientèle fidèle à Combloux et de pouvoir faire des saisons de ski complètes par manque de neige

@56 - Bottollier Adeline

Anonymat : non

Date de dépôt : Le 17/04/2024 à 14h34

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation non publiée

Objet : Contribution pour le nouvel appareil en remplacement du télésiège actuel

Contribution : En améliorant l'accès au domaine skiable depuis la Cry, le projet aura un impact positif sur l'activité touristique hivernale, en offrant un service plus fiable et en permettant une meilleure répartition des skieurs entre les différentes installations grâce à une augmentation du confort et du débit du nouvel appareil. Et en limitant les interruptions du à la vétusté de l'appareil existant. Le nouvel appareil est crucial car il est le seul moyen d'accéder au domaine skiable intermédiaire depuis Combloux (La Cry) vers le domaine des Portes du Mont Blanc. L'objectif du nouvel appareil est de garantir la fiabilité et la sécurité de son fonctionnement. L'altitude d'arrivée et le choix d'un appareil mixte avec des cabines ouvriront la possibilité d'aménager des espaces sécurisés pour les débutants au sommet, ce qui permettra de maintenir une activité sur le haut du domaine même lors des saisons de faible enneigement dans la partie basse du domaine. Le projet aura un impact positif sur l'activité touristique en général en réduisant les nuisances sonores de l'appareil en fonctionnement à proximité de la zone urbanisée de la station. Le projet permettra également de réduire le nombre de pylônes de la ligne, passant de 23 pylônes pour l'ancien appareil à seulement 17 pylônes pour le nouvel appareil. Le projet vise à améliorer un appareil existant situé dans une zone déjà aménagée et régulièrement exploitée pour les activités touristiques.

@57 - Claude et Stéphanie Anonymat : oui

Date de dépôt : Le 17/04/2024 à 17h00 **Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : Remplacement du telesiege

Contribution : Le remplacement du télésiège de Beauregard par un télémix me semble une obligation pour les années à venir; il faudra repenser notre accueil débutant qui devient obsolète aux périodes de grande affluence sur le pied de station et prévoir un espace débutant sur le sommet du telemix, ce qui nous permettrait de gérer notre clientèle beaucoup plus facilement en cas d'enneigement défectueux. L'arrivée du telemix devrait être au sommet de la tête des salles, ce qui éviterait aux skieurs de repasser systématiquement par le pied de perthuis qui va devenir, dans les années à venir, difficile à gérer en raison du réchauffement climatique et souvent désagréable à skier en raison de la mauvaise qualité de neige. Aussi, le fait d'arriver au sommet de la

station, pour les skieurs débutants, serait vraiment un atout pour notre clientèle. Sans parler des clients piétons et handi qui pourraient atteindre le sommet plus aisément et ainsi, profiter du panorama extraordinaire. En espérant que ma contribution à ce projet puisse apporter une réflexion complémentaire. Merci

@58 - Berthelot-Rambault Luc Anonymat : non

Organisme : Guides_Megève

Date de dépôt : Le 17/04/2024 à 17h07 **Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

Etat : Observation non publiée

Objet : remplacement du télésiège de Beauregard

Contribution : Pour ma part , voici quelques points que je trouve positifs: - Pas de création nouvelle pour le tracé ce qui sera un atout pour avoir l'ouverture du Télésiège en début d'hiver 2023/2024. Ce gain de temps est précieux pour avoir une nouvelle remontée moderne et non soumis aux pannes. - c'est un projet plus adapté aux finances disponibles. - Le choix d'un appareil mixte me paraît judicieux: pour la sécurité des enfants à la montée par les cabines. N'oublions pas que cette remontée est le seul départ de notre station: il nous faut ce type appareil performant et fiable. - En cas d'enneigement défectueux (hiver 2023), il sera possible d'aménager le secteur d'arrivée (1500m environ) où l'enneigement sera meilleur. Cela pourra sauver la saison des moniteurs mais aussi de la station . prévoir assez un plan d'aménagement de cette grenouillère le plus vite possible. Pour les points négatifs : C'est un peu contradictoire avec les réflexions écrites ci- dessus mais le projet n'est plus le même et demande plus de démarches administratives pour la réalisation. - Pas vraiment utilisable pour les activités estivales . - Ce projet n'est pas ambitieux: il serait souhaitable d'avoir un appareil performant pour arriver directement au sommet des Sales pour faciliter la circulation sur tout l'espace des "Portes du Mont-Blanc. - Pour concrétiser le positif des 2 projets : je verrais une station intermédiaire au niveau du sommet actuel de TSD de Beauregard puis la Tête des Salles un peu similaire comme profil au télécabine de la Princesse avec l'intermédiaire d'Encraty puis le sommet (avec le Mont d'Arbois). bonne lecture - Aucune idée sur la faisabilité .

@60 - DUPERIER - Maxime

Anonymat : non

Date de dépôt : Le 17/04/2024 à 17h20

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : Remplacement du télésiège de Beauregard

Contribution : - Ce futur nouveau télésiège est vital car lui seul permet, depuis Combloux, l'accès au domaine des portes du Mont Blanc. - L'ancien est en fin de vie, donc il a des pannes à répétition, ce qui coûte cher au domaine, sans compter que les pièces de dépannages se font de plus en plus rares et ne ravit pas ses utilisateurs, ce qui conduira, à terme, à leur perte. - L'amélioration du service offert, pérennisera les utilisateurs et fiabilisera l'accès au domaine en ayant une meilleure répartition des flux de skieurs ainsi que le confort et le débit du nouvel appareil. - En choisissant un appareil mixte, avec des cabines, permettra la réalisation d'un espace débutant au sommet et sécurisera l'activité lorsque la neige sera faible sur le bas de la station. - Ce nouvel appareil sera moins gourmand en énergie. - Il réduira également les nuisances sonores liées à son fonctionnement. - Il réduira son nombre de pylônes nécessaires, passant de

23 à 17. - Le nouveau projet concerne le remplacement d'un appareil obsolète, mis en service en 1985 (39 ans) utilisant des technologies dépassées, comme son système débrayable de première génération. - L'appareil existant est sensible au givre, ce qui rend l'exploitation difficile dans ces moments là. Avec le nouvel appareil et la construction d'un garage pour sièges et cabines, ils seront rentrés le soir et diminuera donc le temps de mise en route le matin s'il y a du givre. De plus, hors exploitation, ces véhicules seront à l'abri, permettant de meilleures conditions de travail pour leurs maintenances ainsi qu'une prolongation de leur durée de vie. L'impact visuel sera également moindre. Son implantation en sous-bassement sera parfaitement intégré au paysage. - En choisissant la technologie Telemix (cabines et sièges), l'embarquement sera amélioré, surtout pour les enfants de moins d'1m25, qui doivent être obligatoirement accompagnés d'un adulte sur des sièges. Ce ne sera plus le cas avec les cabines. Le nombre d'enfants géré par l'ESF de Combloux étant très important, l'attente sera moins longue à l'embarquement. Nous préserverons l'embarquement des sièges au profit des utilisateurs pendant les fortes périodes. - Les élèves de l'ESF empruntent majoritairement cet appareil parce que les pistes desservies s'y prêtent pour leur apprentissage (flocon, 1ère, 2ème, 3ème étoile) cela permettra d'ouvrir ce domaine plus tôt aux enfants des groupes oursins, plus jeunes et plus petit, en toute sécurité.

@61 - Moutin Amandine

Anonymat : non

Organisme : ESF Combloux

Date de dépôt : Le 17/04/2024 à 20h02 **Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

Etat : Observation non publiée

Objet : remplacement TS Beauregard

Contribution : Bonjour, Voici en quelques lignes ma contribution à cette enquête. - L'axe de Beauregard constitue un point d'entrée essentiel et attractif sur le domaine skiable des Portes du Mont-Blanc, qui nécessite une installation moderne, fiable et fonctionnelle - Le choix d'une installation de type "télémix" facilitera grandement l'embarquement des élèves en cours de ski, notamment celui des enfants de moins 1m25 pour lesquels il est parfois bien difficile de trouver des adultes accompagnants - Ce type d'installation permet de voir la station "autrement" : on peut envisager que le site d'arrivée puisse être remodelé/réaménagé pour faciliter l'évolution des élèves débutants, et ce même en cas de manque de neige sur la partie basse de la station. Cela rendrait plus pérenne l'activité touristique des Portes du Mont-Blanc. - Si la ligne de la nouvelle installation reprend celle du télésiège existant, peu de modifications sont à prévoir (le nombre de pylônes serait moins important qu'aujourd'hui par exemple) et aura donc peu d'impact sur l'environnement actuel - Les pentes douces et progressives des pistes desservies par le télésiège de Beauregard représentent un terrain d'apprentissage très intéressant et adapté pour les cours de l'ESF de Combloux. Les cabines prévues sur la nouvelle installation permettraient d'acheminer même les plus débutants, et leur faire profiter de cette partie de la station. En espérant que ces observations permettront une décision favorable à ce projet. Cordialement, Amandine Moutin.

@62 - Perinet Ian**Anonymat** : non**Date de dépôt** : Le 17/04/2024 à 20h07**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique**Etat** : Observation publiée**Objet** : Départ trop loin. Exploitation estivale.

Contribution : - Ce lourd investissement ne peut se justifier que si il reste pertinent en dehors de son exploitation pour le ski. C'est à dire en période estivale pour les piétons ou le VTT. En effet les saisons sont de plus en plus courtes et de moins en moins bonne qualité. - Le départ de cett remontée devrait être rapprochée de la zone de stationnement car on ne peut plus compter sur le téléski pour nous éviter une marche pénible, surtout avec les enfants, dans la boue qui plus es

@63 - Gachet Mathieu**Anonymat** : non**Organisme** : ESF Combloux**Date de dépôt** : Le 17/04/2024 à 20h13 **Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique**Etat** : Observation publiée**Objet** : Remplacement du télésiège

Contribution : Il me semble plus que primordial de renouveler cette installation qui chaque hiver est de plus en plus incertaine sur son fonctionnement avec des pannes à répétition. De plus le débit de cet appareil n'est plus en adéquation avec la masse de clientèle dans les périodes fortes (départ des cours février notamment). Le fait d'avoir un télémix avec des cabines de 10 places est un très bon outil de travail pour notre profession de moniteur de ski avec beaucoup de groupes de 9 enfants, surtout pour les plus jeunes. Au niveau sécurité et cohésion de groupe c'est parfait. Pour une saison comme celle que l'on vient de vivre cela peut donner la possibilité d'une descente en cabine suite à l'utilisation d'une partie plus haute en altitude que le front de neige actuel pour les débutants. Si mauvais temps, les cabines permettront de passer les montées à l'abri pour utiliser plusieurs fois les pistes en descendant. C'est la remontée mécanique de la principale entrée du domaine skiable des portes du Mont Blanc et du coup cela semble obligatoire d'avoir un appareil fiable et à gros débit.

@64 - paget sylvie**Anonymat** : non**Date de dépôt** : Le 17/04/2024 à 20h23**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique**Etat** : Observation publiée**Objet** : Remplacement du télésiège de Beauregard par un télémix cabine 10 pax

Contribution : Le télésiège de Beauregard tombe de plus en plus souvent en panne, de la graisse tombe régulièrement sur les usagés, il est bruyant. C'est la principale porte d'entrée du domaine des portes du Mont Blanc. Il est extrêmement souhaitable, voir indispensable, d'évoluer vers une installation confortable et efficace. Un télémix avec cabine 10 places serait parfait pour monter les piétons, raquetistes, familles, enfants en cours pour plus de sécurité et randonneurs ou vttiste en été, tout en gardant des sièges 6 places pour le débit et le coté pratique de ne pas déchausser ses skis, de pouvoir embarquer avec un tandem, un kart, un uniski ou un biski. Cette installation permettrait d'offrir un accès aller retour à la partie haute du domaine plus sûrement enneigée.

@65 - socquet juglard jean louis Anonymat : non

Date de dépôt : Le 17/04/2024 à 20h39 **Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : télésiège beauregard

Contribution : le choix du télé-mixte est bon surtout pour les enfants ,un accès style tapis roulant serait bien pour rejoindre l'installation depuis les parking du bas.

@66 - DUCREY Jean-Christophe Anonymat : non

Organisme : ESF Combloux

Date de dépôt : Le 17/04/2024 à 21h33 **Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : Remplacement du TSD Beauregard

Contribution : Monsieur, Notre clientèle a évolué, elle est de plus en plus exigeante, le télésiège de Beauregard est maintenant obsolète après bientôt 40 ans d'existence. La pérennité de cet appareil est plus qu'incertaine et son remplacement revêt un réel caractère sécuritaire. Au vu de l'évolution climatique de ces dernières années, un nouvel appareil de type télémix ou télécabine servirait d'ascenseur pour atteindre une altitude supérieure. Ce nouvel appareil permettrait de renforcer la sécurité des usagers et en particulier celle des enfants. Par contre un tel investissement doit amener à quelques réflexions à savoir: - Aménager un espace débutant au sommet (fil neige, tapis roulant) - Modifier le relief pour faciliter l'enseignement des débutants. -Comment accéder à l'installation pour redescendre en cas de manque de neige sur le bas? Cordialement. Jc Ducrey

@67 - TRONCHET Nicolas

Anonymat : non

Organisme : ESF

Date de dépôt : Le 17/04/2024 à 23h14 **Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : remplacement TS de Beauregard

Contribution : Bonjour, avis très favorable pour ce projet s'avérant crucial pour l'avenir de la station et du domaine skiable des Portes du Mt Blanc. Cet investissement est indispensable afin de proposer aux vacanciers et locaux un appareil de qualité et présenter une belle vitrine d'entrée pour l'unique accès au domaine skiable via Combloux. Cette nouvelle installation offrira un grand débit afin de limiter le temps d'attente et une grande fiabilité en toutes circonstances y compris en périodes de fortes fréquentations. Avec le garage prévu pour abriter les sièges et cabines, le télémix restera opérationnel sans retard d'ouverture le matin lors des nuits givrantes ou fortement neigeuses, le confort de travail du personnel en sera, par la même occasion, amélioré. Le projet est également primordial pour les décennies à venir avec la possibilité d'aménager un espace débutant à l'arrivée et de transporter facilement la clientèle débutante (montée et descente) pour bénéficier de meilleurs conditions de glisse à cette altitude lors d'hivers faiblement enneigés sur le bas du domaine. Ce télémix apportera également un grand confort d'utilisation pour notre ESF et sa clientèle très familiale notamment pour l'embarquement des enfants en toute sécurité dans les cabines. Sur le plan environnemental, le projet est prévu pour s'intégrer au mieux au paysage et aura

un impact très réduit car l'appareil reprendra une ligne similaire à l'existant. De plus, avec l'évolution technologique des constructeurs, l'appareil sera plus silencieux et limitera fortement les nuisances sonores. En résumé un projet vital pour tous les acteurs économiques de la station et du village et indispensable pour attirer plus de skieurs et réussir à fidéliser notre clientèle sur le domaine skiable des portes du Mont Blanc.

@69 - Claire

Anonymat : oui

Date de dépôt : Le 17/04/2024 à 23h44

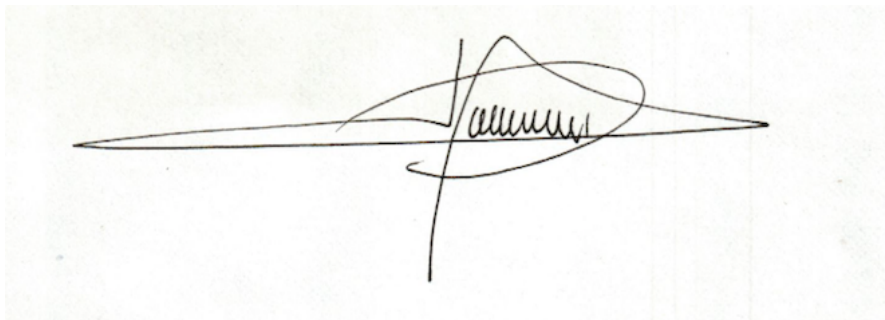
Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation non publiée

Objet : Télésiège

Contribution : Le potentiel de la station doit être revu. Le nouveau télésiège ne pourra pas être exploité assez longtemps et assez régulièrement avec le manque de neige croissant. Il serait plus judicieux de prévoir une remontée jusqu'au sommet des pistes. Remontée qui pourrait être exploitée en été pour les randonneurs et les vtt.

A Bonneville le 22 avril 2024

A handwritten signature in black ink on a light-colored background. The signature is stylized and appears to read 'Laurent Vigouroux'. It features a long horizontal stroke on the left, a vertical stroke on the right, and a central looped structure.

Laurent Vigouroux